

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N° 358 | AOÛT/SEPTEMBRE 2018

DOSSIER Coupe du Monde à La Bresse



Photo : Marc Fulgoni



www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

ZOOM

Associations en fête

Samedi 8 septembre, de 14h à 18h

Les associations bressaudes vous proposent de découvrir leurs activités à l'occasion des «Associations en Fête», samedi 8 septembre, de 14h à 18h.

Des animations sont prévues tout au long de l'après-midi par la plupart des associations, et le présentateur Jean-Pierre Roussel animera cette fête en leur donnant la parole.

Buvette et petite restauration, avec les associations Cook Event Services et Tout à fond, seront proposées pendant toute la durée de la manifestation. Si la météo le permet, la soirée se poursuivra sur le parking de la piscine avec une guinguette animée par l'orchestre de l'association Coda



ASSOCIATIONS en Fête

SAMEDI 8 SEPTEMBRE de 14h-18h

La Bresse
Site complexe
piscine patinoire

Animations gratuites
Présentées par Jean-Pierre ROUSSEL

contact : info@labresse.fr - 03 29 25 40 21

LA BRESSE
Hauts-Verges

contact : info@labresse.fr - 03 29 25 40 21

CONCERTS ROCK LA BRESSE
ETE 2018
by Music Live Events Organisation & Amorock Production

PROGRAMME ROCK 2018 :
27 Juillet : Miss America Band
31 Août : PETIT K - Fergessen
28 Septembre : Héroïque - Iron Backstarts
5 Octobre : Valérie - Johnny Holiday (ex-Cadillac Band)
23 Novembre : Rock Francis - Anna - Andersvend
14 Décembre : Battle Tribute - AC/DC

VENDREDI 27 JUILLET **VENDREDI 31 AOUT**
21h00 : MISS AMERICA BAND 21h00 : FERGESSEN

1^{ère} partie 20h00 PUNCHES
1^{ère} partie 20h00 PETIT K

DES BRULEURS DE SCENES BIBERONNES AU ROCK
POP ROCK

SALLE DES FETES LA BRESSE - 88250

17 € prévente
20€ sur place
Bar & Snacking sur place

EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

Août 2018 est un mois particulièrement chargé pour les manifestations sportives à La Bresse, notamment avec deux grands événements : la semaine fédérale du cyclotourisme du 5 au 12 août pendant laquelle les 3000 participants feront un passage à La Bresse et bien sûr la Coupe du Monde VTT qui se déroulera les 24, 25 et 26 août

Ce bulletin consacre son dossier habituel à cette manifestation internationale, afin de vous donner un aperçu du programme de ces journées, des informations pratiques concernant les horaires, la billetterie, l'accès (stationnement, fermeture routes, etc.). Pendant cette Coupe du Monde VTT, nous devrions avoir l'honneur de recevoir la Ministre des Sports, Mme Laura Flessel, sportive de renom.

Je voudrais d'ores et déjà remercier tous ceux et toutes celles qui s'investissent pour que cette manifestation soit une réussite.

Je n'oublie pas pour autant toutes les autres manifestations, comme l'habituel concours de Tir à la Ténine, ouvert à toutes et à tous, et qui, tous les ans, connaît également un franc succès. Merci à toutes les associations et à tous les bénévoles qui mettent tout en œuvre pour que tout un chacun profite des nombreuses activités estivales.

Depuis la 1^{re} quinzaine de juillet, tous les résultats des Brevets scolaires, BTS et BAC sont connus. Je voudrais féliciter toutes celles et tous ceux qui ont réussi à ces épreuves, en particulier les mentions très bien au Bac. La réussite à un examen est toujours une satisfaction personnelle, qui permet d'envisager la suite des études ou l'entrée dans la vie active avec plus de confiance.

À tous nos visiteurs, je souhaite de bien profiter du programme festif mis en place par notre Office du Tourisme et des Loisirs. Compte tenu de la multitude d'activités possibles, chacun d'entre vous devrait y trouver son compte.

Bonne reprise à tous ceux qui ont déjà terminé les congés d'été et bonnes vacances à tous les autres.

Très bel été à toutes et à tous.
Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-06

ACTUALITÉS P.07-12

CINÉMA P.12

DOSSIER P.13-22

Coupe du Monde à La Bresse

TRIBUNE P.23

OTL P.24-25

DANS LE RÉTRO P.26-28

INFOS PRATIQUES P.29

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°358

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Août / Septembre 2018

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL, LBE et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUN 2018

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
Travaux de gravillonnage bicouche - programme 2018	Valdenaire Frères - 70440 Servance	24 802,60	29 763,12
Conception et réalisation de travaux de confortement et sécurisation Route des Bouchaux	Tetra SAS 25580 Etalans	104 750,00	125 700,00
Création d'un point de livraison à puissance surveillée et renforcement du réseau BT « Traverse du Jardin »	Molinari SAS - 88310 Cornimont	55 873, 00	67 047, 60
Programme de voirie 2018			
Gravillonnage monocouche	STPI 70250 Ronchamp	41 000,00 € Commande minimum 82 000,00 € Commande maximum	
Reprofilage partiel aux enrobés à chaud	STPI, 70250 Ronchamp	29 700,00 Commande minimum 52 800,00 Commande maximum	
		43 764,00	52 516,80
Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire Année scolaire 2018-2019	Elior France Enseignement Direction Régionale Nord Est 54340 Pompey	Tarifs repas : Maternelle : 2,52 € Primaire : 2,89 € Adulte : 3,47 €	3,02 € 3,47 € 4,16 €

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Renouvellement du bail de location du droit de pêche	AAPPMA	1 165,73 € (tarif 2018)	9 ans du 01/02/18 au 31/01/2027
Mise à disposition de divers plans d'eau : Etang de Blanchemer, Barrage de la Lande, 2 étangs aux Grandes Feignes, Plan d'eau du Daval	AAPPMA Société de pêche dite « La truite des Hautes-Vosges »	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition d'un local au Centre Culturel et Social	Association Départementale Les Restos du Cœur	Gratuit	5 ans
Bail agricole lieu-dit « Le Haut de Bellegoutte » 6 ha 29 a 10 ca	GAEC du Perhy	7,32 €/ha	9 ans à compter du 01/01/18
Mise à disposition gratuite de terrain Lieu-dit « les Tannes »	M. Daniel Perrin	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Mise à disposition de locaux dans la Maison des Associations	MLC	Gratuit	Du 9/07 au 3/08 et du 20 au 31/08 (sauf les week-ends)
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval	SARL Vincent Munsch	90 €/mois	23 mois

Emprunt

Objet	Établissement bancaire	Montant	Durée
Réalisation d'un emprunt sur le budget RME/Chaufferie pour restructuration de la dette	Crédit Agricole Alsace Vosges	613 000 €	15 ans Taux : 1,65 %

Demandes de subventions :

Organisme	Objet
Conseil Départemental des Vosges	Travaux d'aménagement global de voirie Rue du Hohneck, Rue du Moulin, et rue de la Clairie Montant des travaux estimé à 539 625,70 € HT - Taux de subvention 12 % Plan de financement : Conseil Départemental : 42 000,00 € - Fonds propres : 497 625,70 €
Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL 2018)	Travaux de mise aux normes d'accessibilité de plusieurs bâtiments communaux (Mairie, Salles des Fêtes, Services Techniques Municipaux, Camping Haut des Bluches, Halle couverte Patinoire et accueil ski de fond Lispach) Montant des travaux estimé à 86 504,0 € HT - Taux de subvention : 40 % Plan de financement : DSIL 34 602 € - Fonds propres : 51 902,00 €
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Achat d'une désherbeuse à eau chaude Montant HT : 26 968,00 € HT - Taux de subvention : 60 % Plan de financement : Ag.de l'Eau Rhin Meuse : 16 181 € - Fonds propres : 10 787,00 €

Cessions

Objet	Acquéreur	Montant
Cession de gré à gré d'un véhicule Jumper Année 2003	Bussang Poids Lourds	500,00 €
Cession de gré à gré d'un véhicule Renault Master Année 2004	Bussang Poids Lourds	300,00 €
Cession de gré à gré d'un véhicule Renault Kerax 380 Année 2004	Bussang Poids Lourds	11 400,00 €

Finances

Taxe de séjour 2019 :

La loi de finances rectificative de 2017 fixe un nouveau mode de taxation des hébergements sans classement ou en attente de classement. À compter du 1^{er} janvier 2019, ces hébergements se verront appliquer un pourcentage de 4 % par personne et par nuitée avec un plafond de 2 €. Cette mesure a été mise en place dans le but d'inciter les propriétaires de logements non classés à se classer.

Cette nouvelle grille tarifaire permet à la commune de La Bresse d'être en adéquation avec les tarifs appliqués sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges (CCHV).

Les tarifs indiqués sont les tarifs à percevoir par le loueur. Ils tiennent compte d'une part départementale de 10 %, part reversée par la Commune au Département.

À noter que les mineurs de moins de 18 ans sont toujours exonérés, et que les tarifs appliqués par équivalence sont supprimés.

Ces dernières années ont été marquées par l'apparition de plateformes numériques sur lesquelles des particuliers peuvent proposer à la location les logements dont ils sont propriétaires. À compter du 1^{er} janvier 2019, la taxe de séjour sera automatiquement perçue par ces plateformes numériques, selon les tarifs en vigueur dans la commune, avant d'être reversée au trésor public, puis ensuite à la commune de La Bresse.

La grille tarifaire 2019 sera désormais la suivante :

Tarifs applicables au 01/01/2019

		Taxe 2019 à percevoir par le loueur	pour rappel : tarif 2018
	5 étoiles	2,00 €	1,65 €
	4 étoiles	1,65 €	1,30 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme et autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes :	3 étoiles	1,10 €	1,10 €
	2 étoiles	0,94 €	hôtels 1 € et autres 0,94 €
	1 étoile	0,82 €	0,82 €
Hôtels, résidences, meublés de tourisme, villages de vacances et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement		4,00 % avec plafond de 2 €	0,60 €
Chambres d'hôtes		0,82 €	0,82 €
Terrains de camping et terrains de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	3 - 4 - 5 étoiles	0,60 €	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	1 - 2 étoiles	0,22 €	0,22 €
Emplacement dans des aires de camping-cars, dans des parcs de stationnement touristique (par camping-car)		1,20 €	1,20 €

CONSEIL MUNICIPAL

Œuvres réalisées lors des Festivals de sculpture

Chaque année, lors du festival de sculpture, les artistes créent une œuvre, selon un thème défini, pendant une semaine. À l'issue de cet évènement, les œuvres réalisées peuvent être vendues. Le règlement de ce festival prévoit que si, dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la Collectivité, et doit être intégrée au patrimoine communal par inscription à l'inventaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'acquisition à titre gratuit et l'intégration des œuvres ci-dessous, réalisées depuis plus de 3 ans et non récupérées par les sculpteurs, à l'inventaire communal pour un montant correspondant à 21 520 € et comptabilisé à l'actif de la Collectivité

- « A la recherche de moi-même, je me regarde dans mon reflet » de Brihuega Mariana valeur 1 540 €
- « Reflexion » de Canev Robert valeur 1 200 €
- « Delante » de Cukier Maria valeur 1 540 €
- « El Isleno » de Gutierrez Salamanca Pilar Maria valeur 1 300 €
- « l'Homme et l'extinction des espèces » de Klepzig Olaf valeur 1 540 €
- « Métissage » de Moreno Navarro Marco Antonio valeur 1 000 €
- « Voir le monde comme l'oiseau » de Moskov Valéri valeur 1 300 €
- « Movements woman » de Nazih Raschid valeur 2 500 €
- « Gravitas » de Palmaerts Maud valeur 2 200 €
- « Rittrato senza lente » de Casademont Perez Eduard valeur 2 500 €
- « Vague de désespoir » de Cuthbert Ron valeur 700 €
- « Les vœux de paix du 20^e siècle » de Gi Neum Han valeur 800 €
- « Mouvement » de Buur Schebela Lotte valeur 600 €
- « Le temple de la tempête » de Plechtchev Dimitri valeur 800 €
- « Le vent » de Markowski Bogdan valeur 2 000 €

Renégociation emprunt CCAS - Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de délivrer un avis conforme à la renégociation, par le CCAS, de l'emprunt PHARE qui avait été souscrit pour le financement des travaux de construction, extension et réhabilitation de l'EHPAD.

Le capital restant dû s'élève à 3 315 117,97 €. La renégociation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations est effectuée à un taux variable basé sur le taux du livret A plus 0,90 % sur une durée de 21 ans. Au travers de cette renégociation le CCAS peut espérer un gain de l'ordre de 80 000 € sur la totalité de la durée du remboursement qui est en outre rallongée, ce qui permet de diminuer le montant des échéances annuelles et d'améliorer ainsi la trésorerie de l'EHPAD.

Admissions en non-valeurs

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget eau pour un montant de 480,29 € et sur le budget RME pour un montant de 1 444,19 €. Il s'agit d'impayés sur des factures d'abonnement et de consommation d'eau d'une part et d'électricité d'autre part, dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbal de carence et insuffisance d'actif, et à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Vignettes de transport scolaire

Précédemment les vignettes de transport scolaire étaient achetées par la commune au Département puis à la Région et distribuées aux élèves. Par courrier du 02/05/2018, la Région Grand Est nous a informés que l'achat des vignettes annuelles pour le transport scolaire doit se faire désormais par internet ce qui nécessite pour les familles d'avancer les fonds pour l'achat des vignettes.

La possibilité pour la commune de participer au coût de ces vignettes est maintenue ce qui implique un remboursement direct aux familles et non plus l'achat des vignettes auprès de la Trésorerie.

La prise en charge par la commune du coût des vignettes était totale pour les élèves du primaire et de la maternelle, quel que soit l'établissement fréquenté. Cette charge annuelle est aujourd'hui fixée à 180 € par élève pour 2018.

Pour les collégiens du secteur public, la moitié est prise en charge par le département l'autre moitié est à payer par les parents. Pour les collégiens du secteur privé, dont l'établissement se situe hors secteur scolaire, le département ne prend rien en charge, d'où une somme globale de 180 € à payer par les parents.

Il est aussi à noter que les inscriptions pour bénéficier du transport scolaire doivent se faire dans un certain délai communiqué chaque année par la Région, et qu'à défaut, une pénalité sera appliquée aux parents.

Le remboursement aux familles pour l'achat de cette vignette de transport scolaire annuelle sera le suivant :

- Pour les élèves primaires et maternelles, la totalité de la somme payée par les familles, soit 180 € par élève en 2018.
- Pour les collégiens du secteur public, la totalité de la somme payée par les familles correspondant à la part communale soit la somme de 90 € par élève en 2018.
- Pour les collégiens du secteur privé se trouvant hors secteur scolaire, devant avancer la somme de 180 €, seule la moitié sera prise en charge par la commune, l'autre moitié restant à la charge de la famille.

Contrats - Conventions

Nouveau projet éducatif de territoire (PEDT)

Le PEDT (dispositif résultant de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires) est un cadre de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, des associations, des institutions culturelles et sportives, les représentants des parents d'élèves.

Un comité de suivi est chargé d'en assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre. Son objectif premier est l'épanouissement de l'enfant, quelle que soit son origine géographique, culturelle et sociale.

Pour la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, il convient de prévoir un nouveau projet PEDT pour l'organisation du temps scolaire sur quatre jours, et pour l'organisation d'un accueil périscolaire le mercredi matin.

Le Conseil Municipal a adopté ce nouveau projet éducatif de territoire.

Marchés publics

Prestations de dématérialisation

Les collectivités territoriales sont amenées à recourir de plus en plus à des procédures dématérialisées par obligation réglementaire (télétransmission à la trésorerie des flux comptables, facturation électronique, dématérialisation des marchés publics...), mais aussi pour rendre plus efficace les fonctions et actions à accomplir (transmission électronique des actes au contrôle de légalité, utilisation du parapheur électronique...) et améliorer ainsi la gestion quotidienne ;

Un contrat avec la Société Publique Locale SPL-XDEMAT, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation, a été validé par le Conseil Municipal.

Urbanisme - Terrain - Patrimoine

Servitude de tréfonds :

Dans le cadre des travaux d'interconnexion des réseaux eau de Belle Hutte et le Nol, la Commune a procédé à des aménagements route de Vologne. Le tracé nécessite le passage sur la propriété de l'indivision Mougel « Le Couarôge ».

Suite à accord de l'indivision Mougel, en date du 5 avril 2018, une servitude de tréfonds a été actée aux conditions suivantes :

Passage sur BC187p et BC354p, Canalisation eau Ø100 - environ 5 ml. Constituée à titre gratuit, frais d'acte à la charge de la Commune.

Modification parcellaire lotissement du Brûleux :

Après diverses opérations de communication (parution bulletin/affichage sur le terrain), la parcelle AE 251 - lot n° 33 du lotissement du Brûleux - n'a pas trouvé preneur pour de la résidence principale. Cependant, deux personnes ont fait connaître leur intérêt pour cette parcelle et il est possible de procéder à une division.

S'agissant d'un lotissement, cette division oblige à une modification parcellaire et un changement sur le cahier des charges, à savoir :

- modification parcellaire du lot 33 - AE 251 - Division en 2 lots de 966 m² et 966 m² (2 parcelles cadastrales)
- modification du cahier des charges (article 9) approuvée par délibération du Conseil Municipal du 18 juin 1975, afin de permettre le morcellement du lot n° 33 - AE251 en plusieurs lots.

Servitude de passage - Les Feignes sous Vologne

Dans le cadre de la réalisation d'une alimentation secours au profit de la Régie Municipale d'Électricité, Enedis doit poser un câble souterrain sous la parcelle communale BH 69, lieu-dit Feignes sous Vologne, ce qui nécessite la passation d'une convention.

Ces travaux sont projetés dans le but d'optimiser l'exploitation des réseaux, de sécuriser et d'améliorer la distribution d'énergie électrique du Col des Feignes.

Il est précisé que tous les frais liés à ce dossier seront à la charge de la société Enedis.

Informatisation des réseaux

Dans le cadre de l'informatisation des réseaux, les services communaux ont été amenés à passer en revue l'intégralité du réseau public eau. Le relevé précise le passage sur des propriétés privées.

La constitution de servitudes a été actée pour les propriétés suivantes :

- AY 85 : Poirot Marc
- AY 49/48/520/523/535/550/532/527/530 : SNM Alu Industrie
- AY 495 : Indivision Remy
- AY 493/487 : Druart Loïc
- AY 576 : Villiseck Jean.

CONSEIL MUNICIPAL

Mise à disposition des terrains relevant du domaine privé de la commune :

Pour des raisons historiques, la Commune de La Bresse se trouve être un grand propriétaire foncier et, à ce titre, est régulièrement sollicitée pour une autorisation privative de ses terrains. Au fil des ans, ces sollicitations ont abouti à accorder environ 450 autorisations diverses, notamment dans le cadre du rôle de culture, et la Commune se trouve confrontée au problème de la gestion de ces différentes utilisations.

Ainsi, la Municipalité a décidé de s'attaquer à ce problème et de mener une réflexion pour définir une politique générale de mise à disposition des terrains communaux qui soit par ailleurs en conformité avec la réglementation en vigueur. En effet, l'attribution des occupations se faisait jusqu'à il y a peu, principalement sur la base d'un arrêté du 12 mai 1949 dit « rôle de culture » devenu obsolète et ne reposant plus sur aucune base légale, faisant peser un risque juridique non négligeable sur les actes pris par la Commune.

Après un inventaire physique et juridique des diverses situations rencontrées, cette réflexion a permis d'aboutir à l'élaboration d'un projet de règlement interne, qui a été présenté aux différentes commissions concernées ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal en date du 23 mai 2018.

Le Conseil Municipal a adopté ce règlement qui aura pour vocation à régir les nouvelles demandes sans remettre en cause les situations antérieures.

Divers

Délégations de services publics (DSP)

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service. Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commentés en séance. Ils retracent la saison 2017/2018 pour les remontées mécaniques des stations La Bresse-Hohneck, La Bresse-Lispach et La Bresse-Brabant, ainsi que l'année 2017 pour la cafétéria et le bowling La Passerelle.

Ces rapports sont consultables en Mairie, à la Direction Générale.

Rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Le Maire de chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur le dit service, au plus tard 9 mois après la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport a été donc commenté en séance de conseil ; il fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques.

Cessions de terrain

À Mme Joly Sandrine et M. Pierrel Aurélien :

Lot 1 du « Lotissement La Lunelle » - parcelle AR 1143 - 935 m²
27,44 € HT/m² - Frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Dénomination voirie

Dans le cadre de l'urbanisation d'une propriété privée, la numérotation postale doit être revue sur une antenne de la Route de Vologne. Cette antenne située au niveau du n° 42 route de Vologne, restant en statut privé, est dorénavant dénommée « Impasse Jean Antoine »

Préemption vente parcelles boisées

M. Jean-Marie Fleurence projette de vendre les parcelles boisées A38 (56 a 90 ca) et A39 (65 a 40 ca), d'une surface totale de 1 ha 22 a 30 ca, propriété en nature de bois et forêts d'une superficie inférieure à 4 ha.

La Commune possédant la parcelle boisée contiguë A23, (parcelle forestière soumise n° 9), soumise à un document d'aménagement, le droit de préemption est exercé aux conditions suivantes :

L 331-22 du code forestier, Parcelles A 38 et A 39

Tarif : 5 500 €, frais de vente à la charge de la commune.

Quelques chiffres et commentaires :

- 13 394 habitants desservis, dont 4092 résidents permanents
- 2963 compteurs, dont 2823 équipés de relève à distance.
- Consommation moyenne par habitant : 64 m³ (30 m³ à Belle-Hutte)
- Rendement de 80 % pour les 70 km de réseaux
- 1,75 % d'impayés sur 2016, soit 8713 €
- Coût de l'eau pour un abonné consommant 120 m³/an : 1,44 €/m³ (redevance et taxes comprises)

Les principaux investissements 2017 :

- Reconversion station du Chajoux
- Travaux Belle-Hutte
- Remplacement réseaux Bellevue et Grande Rue
- Interconnexion Belle Hutte - Le Nol
- Extension réseau Grosse-Pierre

Travaux à venir :

- Suite reconversion station du Chajoux
- Travaux Belle-Hutte - La Lande
- Remplacement réseaux Rues du Hohneck et Paul Claudel...

Le rapport annuel 2017 est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale.

La Commune de La Bresse

Recrute

Un adjoint technique pour l'équipe voirie

Poste à temps complet, à pourvoir dans les meilleurs délais possibles

Missions du poste

- Travaux d'entretien de la voirie communale
- Chantiers de maçonnerie, réseau pluvial
- Conduite de véhicules PL et engins de chantier
- Conduite de véhicules de déneigement, salage
- Assurer le patrouillage hivernal
- Entretien courant des véhicules utilisés
- Débroussaillage des accotements

Statut

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (recrutement par mutation, liste d'aptitude, détachement ou par voie directe)

Profil recherché

- Diplôme de niveau V (BEP / CAP) dans le domaine des travaux publics apprécié
- Permis C et EC exigés
- Expérience en déneigement souhaitée
- CACES chargeuse / mini pelle appréciés ou expérience exigée
- Polyvalence, rigueur, esprit d'initiative et qualités relationnelles
- Disponibilité pour astreintes hivernales

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste :

Services Techniques Municipaux - Éric Chantereau
Tél. : 03 29 25 40 21

Sur le plan administratif

Service Ressources Humaines - Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

**Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 20 août 2018 à Monsieur le Maire
12 Place du Champstel - 88250 La Bresse**

Rentrée scolaire

Suite au retour à la semaine de 4 jours, les écoles publiques de La Bresse (maternelle La Tourterelle et primaire du Centre) harmonisent leurs horaires.

Désormais, les élèves auront classe lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Un accueil sera proposé par la commune le mercredi matin : vous pourrez déposer votre enfant scolarisé en maternelle ou en primaire de 7 h 15 à 12 h 15 avec une plage fixe de 9 h à 11 h 30, dans les locaux de l'école (entrée côté école maternelle). Il n'y aura ni transport ni restauration scolaire le mercredi matin.

Tarifs accueil du mercredi

Quotient familial CAF	800 et +	De 651 à 799	De 501 à 650	Moins de 500
Tarifs : 1 heure	1 €	0,96 €	0,92 €	0,90 €
Tarifs : ½ heure	0,50 €	0,48 €	0,46 €	0,45 €

Concernant la garderie périscolaire les jours d'école, pas de changement d'horaire ni de tarif : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 8 h 20, de 11 h 30 à 12 h 15 et de 16 h 30 à 18 h 45. La restauration scolaire sera assurée par un prestataire extérieur en liaison froide puis préparée par les employés communaux ; elle aura toujours lieu dans les locaux de l'ex-collège au tarif habituel.

Les horaires de bus seront disponibles au service population de la mairie et sur le site internet www.labresse.fr.

À l'attention des promeneurs, randonneurs et vététistes

Afin de respecter la flore et les animaux particulièrement dérangés en cette période estivale, merci de rester sur les chemins ou sentiers balisés plutôt que de couper à travers bois.

Au cours de vos déplacements, vous pouvez être amenés à suivre des chemins ou des sentiers qui traversent les parcs de bovins et d'ovins. Après votre passage, merci de bien refermer les portails installés par les agriculteurs.



ACTUALITES

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le jeudi 4 octobre à la Halle des Congrès. En raison des effectifs grandissants à ce rendez-vous convivial, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé de modifier l'âge des convives. C'est pourquoi, à partir de cette année, le repas sera proposé aux personnes de 71 ans et plus.

Les invitations vous parviendront début septembre, les personnes concernées qui n'en auraient pas reçu au 15 septembre doivent s'adresser au service social de la mairie pour s'inscrire.

Opération Brioches de l'Amitié

Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale de La Bresse participe à l'opération « Brioches de l'Amitié ». Cette année, la vente de brioches aura lieu le samedi 6 octobre au matin. Cette opération ne peut se réaliser sans l'investissement de bénévoles. Si vous souhaitez participer, merci de vous adresser au service des affaires sociales en mairie (03 29 25 40 21 ccas@labresse.fr).

Les bénéfices de cette vente seront reversés à l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI) afin d'améliorer le quotidien des personnes handicapées déficientes intellectuelles.

Western de rue

Du théâtre en déambulation est proposé par la compagnie des Rotules Effrénées (Bruxelles), qui jouera des extraits de son spectacle « Les frères Siflingue » au centre-ville de La Bresse, le vendredi 10 août à 16h. La version complète de ce spectacle sera proposée le lendemain au théâtre de verdure de Vagny.

Les banques sont vides. La crise sévit. Une fratrie de bandits traine ses santiags dans le désert en manque de braquage : Siboule, Siballe et Sibulle.

Laissez galoper votre imaginaire au rythme de leurs six flingues ! Traversez le Grand Canyon, déboulez les pistes de ski helvétiques, défiez les lois de la pesanteur dans un triptyque rocambolesque.

Un western pavé d'humour et d'absurdités.



Bibliothèque pour tous

Pour la rentrée, la Bibliothèque pour Tous propose de nombreuses nouveautés, en particulier les trois romans sélectionnés pour l'opération « Coup de Cœur 2018 » :

- Les Secrets, d'Amélie Antoine ;
- Tous les âges me diront bienheureuse, d'Emmanuelle Caron ;
- Retour à Buenos Aires, de Daniel Fohr.

Cette opération consiste à pronostiquer le tiercé gagnant parmi ces trois livres. Elle est ouverte à tous les lecteurs inscrits ou non-inscrits, jusque fin octobre. À ces derniers il sera demandé une participation de 4€ pour l'inscription à la bibliothèque, valable jusqu'à la fin de l'année. Des lots seront offerts à ceux qui auront trouvé le bon classement.

Retrouvez également vos auteurs préférés :

- Douglas Kennedy, La Symphonie du hasard, Livres 1, 2 et 3
- Marie-Bernadette Dupuis, Abigaël, Tomes 1 et 2
- Pascale et Gilles Legardinier, Comme une ombre
- Franck Thilliez, Le Manuscrit inachevé
- Arnaldur Indridason, Trilogie des Ombres, Tomes 1, 2 et 3

Ainsi que Jean-Christophe Grange, Guillaume Musso, Marc Levy, Michel Bussy, et les nouveautés destinées aux jeunes, romans et B.D.

Liste complète disponible sur cbptlabresse.blogspot.fr

Heures d'ouverture :
mercredi 9h30 - 11h30
et 14h - 16h,
samedi 16h - 18h30



Plus que vos paroles,
vos mots vous engagent.

Toutes prestations d'assistance
à l'écriture

- Laurence Vanhaeren, Écrivain public
- Animatrice d'ateliers d'écriture
- Membre SNPCE

www.laudelavallee.com

Rayon de soleil sous les étoiles

L'association accueille vos enfants tout le mois d'août et organise comme chaque année sa fameuse nuit des étoiles. Cette soirée se déroulera le 9 août et vous fera découvrir le ciel avec de nombreuses



activités dans une ambiance conviviale. Observation, exposition et animations seront les maîtres mots de cette soirée, petits et grands seront les bienvenus et l'accès sera libre.

À la rentrée, retrouvez Rayon de soleil pour les mercredis loisirs avec pour thème : « Quand l'art et l'expression s'entremêlent ».

L'accueil du matin et du soir se fera toujours à l'Espace Famille de 7 h à 8 h 45 et de 17 h 30 à 19 h 15.

Notez aussi que l'assemblée générale de l'association Rayon de Soleil aura lieu le 4 septembre à 18 h, à la salle du Champstel. L'association est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient s'investir sur quelques événements ou en qualité de membre du CA.

Contact : resarayondesoleil@gmail.com ou 07 68 88 60 06.

Suivez l'actualité de l'association sur la page Facebook : [Rayon de Soleil La Bresse](#)

Une soirée en Afghanistan

Ariane Hiriart travaille comme humanitaire en Afghanistan depuis l'an 2000, auprès des populations Hazaras, les plus pauvres d'un des pays les plus pauvres du monde.

À Kaboul, ces enfants Hazaras qui passaient leurs journées à fabriquer des tapis ou à mendier, reçoivent désormais une éducation et des repas. Aujourd'hui, le centre Le Pélican, qu'Ariane a fondé, accueille 600 personnes. Les enfants y apprennent à lire, écrire, compter, parler anglais, les femmes à créer une activité qui leur permettra d'être financièrement autonome et les sourds, nombreux dans le pays des suites des guerres, à communiquer en signant.

Entre la guerre, les attentats, les trahisons, les coups durs de la vie, Ariane Hiriart vient à La Bresse raconter la vie d'aventurière qu'elle mène, en infatigable optimiste, dans ce travail humanitaire.

Une soirée organisée par Geneviève Claudel, avec le soutien de la municipalité et de la paroisse.

Jeudi 4 octobre, à 20 h, à la salle des fêtes

Renseignements : 06 82 74 17 92

Ateliers Vitalités : la santé pour les Séniors

Les Ateliers Vitalité proposent aux Séniors de changer quelques habitudes quotidiennes pour une vie plus heureuse et plus autonome.

C'est un cycle de 6 ateliers sur des thématiques précises (mon âge face aux idées reçues, bien dans sa tête, la santé, la nutrition, l'équilibre en bougeant...), en séances collectives de 2 h 30, pour les personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers, qui vous aideront à bien vieillir dans votre tête et dans votre corps, sont proposés par l'ASEPT (association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires de Lorraine) en partenariat avec le CCAS de La Bresse.

Une réunion d'information est proposée jeudi 13 septembre à 14 h, à la Maison des Associations, 1 ter rue des Champions (ancienne MLC)

Renseignements au 03 83 50 35 71 ou solary.emilie@aseptlorraine.fr

Entretien Paysager

- Tonte de pelouse
- Taille de haie et d'arbuste
- Fauchage / Débroussaillage
- Elagage / Abattage
- Nettoyage haute pression
- Débarras / Evacuation déchets
- Déneigement accès et toiture

philipperichards@club-internet.fr
Philippe RICHARD
LA BRESSE
06 07 95 18 28

PRS

Les Briconautes

Meubles de montagne
Décoration - Outillage

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

ACTUALITES

Au mois d'août à la Maison de La Bresse

Horaires d'ouverture jusqu'au 6 septembre : tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h. Entrée libre

Exposition «Allégories flamboyantes», Anita Rautureau

En place depuis début juillet, cette exposition colorée et vitaminée se poursuit jusqu'au 2 septembre.

Anita Rautureau peint l'amour, la maternité, la saveur du temps, le bien-être



de l'être humain dans la nature qui l'enveloppe. Ses couleurs chatoyantes se posent sur des motifs floraux, linéaires ou spiralaires, et la rondeur des traits et des arabesques caressent les sens du spectateur.

Les tableaux plaisent à tous, connaisseurs comme simples visiteurs, amateurs de peinture classique comme d'art contemporain.

Les familles sont particulièrement choyées, puisqu'un programme très riche est mis en place à leur intention, avec des ateliers tous les jeudis après-midi des vacances et de nombreuses activités au sein de l'exposition. Le livret «enfants» plaît d'ailleurs beaucoup aux adultes, tout comme les puzzles !

Exposition d'Olivier Bosio

Après tant de couleurs et de nourritures artistiques, les peintures d'Olivier Bosio apparaissent comme une pause nécessaire !

Ses tableaux dépouillés mettent en scène un jaillissement intérieur, sans crainte de laisser le blanc de la toile exprimer la paix ni le noir devenir le cadre classieux du geste qui extériorise l'instinct.

Jeux de couleurs, de matières, de brillance, ses toiles ne cherchent pas d'explications intellectuelles fouillées, mais se savourent comme un miroir de l'âme, comme un cadeau inattendu.

Une fois n'est pas coutume, le second invité de l'été proposera un vernissage ouvert à tous le vendredi 10 août.

Du 4 août au 2 septembre



Workshop avec Anita Rautureau

Un atelier pour découvrir ou se perfectionner dans des techniques de peinture. Anita Rautureau se mettra au niveau de chacun pour lui permettre de progresser et de repartir avec l'envie de continuer à travailler son art.

Mercredi 8 août, de 14h à 19h

Inscription obligatoire (limité à 12 places). Tarif : 10€

Concert classique, piano et violon

avec Julie Richard (piano) et Pascal Monlong (violon).



Pour la troisième année, un concert est créé spécialement pour l'exposition, pour que musique classique et peinture se répondent. Cette année, les pièces sont choisies essentiellement dans les années 20, période où la vie reprend ses droits dans une ambiance festive, où la musique descriptive, voire illustrative cohabite avec une recherche plus cérébrale. Les compositeurs choisis cherchent à dépasser la mélodie pour aller vers des sensations sonores, des ambiances, des évocations.

Au programme, des œuvres de Debussy, de Prokofiev ou encore de Lili Boulanger, avec un soupçon de musique contemporaine.

Mardi 14 août, 20h 30 - Entrée : 7€

Nocturne - finissage

Tout l'été, vous aurez pu découvrir l'exposition avec la lumière du jour : pour finir, vous pourrez la découvrir dans une ambiance tamisée et intimiste.

Le duo Taïga (violon, guitare classique) animera musicalement cette soirée avec des pièces du répertoire espagnol et sud-américain, avec quelques virées dans l'Italie de Paganini.

D'autres surprises vous attendent à l'occasion de cette nocturne exceptionnelle.

Vendredi 31 août, de 21 h à 23 h

Gratuit, ouvert à tous

Au mois de septembre à la Maison de La Bresse

*Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi, 15 h - 18 h
samedi et dimanche, 10 h 30 - 12 h 30 et 15 h - 18 h -*

Entrée libre

Ouverture de Saison

Vendredi 7 septembre à 18h30, la Maison de La Bresse vous dévoile sa programmation 2018-2019. Une présentation des artistes et des rendez-vous incontournables de la saison, avec humour et esprit familial.

Exposition « Cette petite part d'oiseau qui est en nous », Claude Semelet

C'est une histoire de poules, de poules faisanes...

Un chassé-croisé d'envols déplumés sur fond de vaisselle cassée et de verres ébréchés, où flottent les ombres des funambules, qui tinnabulent... et pourtant, elles planent...



Les Faisanes de Claude Semelet ont un côté surréaliste et onirique qui ne déplairait pas à Boris Vian (l'auteur de L'écume des jours). Elles se présentent dans une exposition aussi inattendue que poétique, occupant l'espace dans des suspensions encore jamais vues à la Maison de La Bresse.

L'exposition est proposée du 8 septembre au 11 novembre.

Son vernissage, ouvert à tous, aura lieu en même temps que la présentation de la saison 2018-2019, vendredi 7 septembre à 18 h 30.

Exposition La Grande Guerre à La Bresse



Les Racines Bressaudes présentent une exposition anniversaire pour le centenaire de la guerre 14-18.

Même si La Bresse a été peu touchée par cette guerre, celle-ci pourtant y a laissé des traces, en particulier deux monuments : le monument aux morts et la vierge du Chastelat.

De durs combats ont eu lieu autour de La Bresse, qui est devenue une ville de l'arrière du front, où étaient cantonnés troupes et matériel.

L'exposition retrace l'itinéraire des disparus et la vie militaire, dans et autour de la localité, ainsi que les conséquences sur la vie à La Bresse.

Appel à la population : si vous avez des documents sur vos disparus (photo ou autres) et l'envie de les confier aux Racines Bressaudes pour qu'ils puissent les étudier et les scanner, merci de les déposer le plus rapidement possible à la MLC. Tous les documents confiés vous seront rendus.

À noter : Le cahier N° 3 des Racines Bressaudes, sur l'histoire de l'église, est paru. Il est disponible à la MLC ou à la maison de la presse, place du Champstel.

20h04 de l'idée sans détour



Pour la rentrée, deux soirées « 20h04 de l'idée sans détour » vous attendent : Le 13 septembre, c'est avec plaisir que le 20h04 de l'idée sans détour accueillera la star locale Kévin Pierrel, alias P'tit K, qui racontera le côté caché de sa

participation à l'émission télévisée « La Nouvelle Star » et proposera une clôture de soirée en chansons. Les deux autres intervenants de la soirée seront Jean-Pierre Valentin, le photographe-écrivain-voyageur qui évoquera ses voyages des Touaregs du Sahara aux élèveuses vosgiennes, et Thomas Defranoux, jeune vosgien frugivore passionné entre autres de naturopathie, d'hygiénisme, de physiologie..., qui partagera ses connaissances en matière de permaculture.

Le 5 octobre, le 20h04 de l'idée sans détour se fera en collaboration avec le Festival de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, seront présents une archéologue, une humanitaire travaillant en Afghanistan, une géographe spécialisée sur la question de la frontière britannique à Calais, et un artiste qui nous fera voyager au Proche-Orient.

Pour rappel, les soirées « 20h04 de l'idée sans détour », ce sont 4 intervenants différents (dont un artiste) qui n'ont que 20 minutes chacun pour vous passionner, et la soirée se termine autour d'un verre pour échanger avec celui qui vous a le plus intéressé.

Plus d'infos à venir sur ces deux rendez-vous.

ACTUALITES

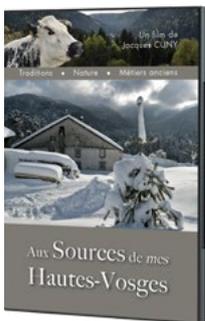


MLC, saison 2018-2019

La MLC vous donne rendez-vous samedi 8 septembre aux «Associations en fête» pour vous présenter son programme, rencontrer les animateurs et vous inscrire. Pour la saison 2018/2019, la MLC vous propose quelques nouveautés, notamment des ateliers dessin avec Anne Bochatay (enfants et adultes), pour les enfants, des mercredis récréatifs de 7h15 à 12h et de 13h15 à 18h15 avec possibilité de manger sur place, et pour les adultes des cours d'informatique avec Maxime François.

Sont également au programme : de la Zumba Kids (4-7 ans et 8-12 ans), du judo (dès 4 ans), de l'aïkido, et la ludothèque (tout public) avec l'ouverture d'un club Jeux en espagnol le 3^e samedi de chaque mois (matin) avec Dominique Colonia. Pour les adultes, cours d'anglais ou d'espagnol, yoga, judo ou aïkido, sculpture sur bois et peut-être d'autres nouveautés à la rentrée !

Toutes ces activités sont à découvrir dans la nouvelle plaquette disponible fin août sur le site www.mlclubresse.fr ou sur la page Facebook MLC La Bresse.



Ciné débat « Aux sources de mes Hautes-Vosges »

Le nouveau film de Jacques Cuny raconte, de manière très poétique, la vie des paysans des Hautes-Vosges : une fermière préparant ses fromages au-dessus du lac de Longemer, un vieil homme coupant son bois pour l'hiver. Mêlant ces moments

rare aux images de la nature vosgienne, il reconstitue le monde perdu comme s'il existait encore, tout entier.

Gisèle Viry-Remy fait sortir au printemps ses jeunes vaches, Gilbert Payeur raconte la rudesse des demeures solitaires au pied des forêts, Claude et Éric Grossier conversent dans leur ferme familiale... et partout, l'eau s'écoule, limpide et joyeuse. Au final, on n'a jamais l'impression de voir un film d'adieu au monde disparu, mais bien davantage une célébration de la vie.

Dimanche 16 septembre à 17h
Cinéma Grand Écran - Entrée libre

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 8 août

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 8 au 14 août



L'ÉCOLE EST FINIE

Sortie : 11 juillet 2018. Comédie française réalisée par Anne Depétrini avec Bérengère Krief, Patrick Chesnais, Grégory Fitoussi Agathe Langlois, Parisienne jusqu'au bout des os bien vernis, est ravie : elle vient d'être titularisée comme professeur d'anglais. Le bonheur de cette nouvelle ne va pas durer, elle apprend qu'elle est mutée... à des centaines de kilomètres de son appartement parisien, en pleine campagne!

Et quand Agathe découvre le niveau et la motivation des élèves de sa nouvelle classe, au fin fond de la Picardie, c'est la douche froide ! Entre des élèves plus que dissipés et des collègues qui l'ignorent, la jeune femme va devoir ranger ses Louboutins et s'adapter à sa nouvelle vie de prof à la campagne...



DOGMAN

Sortie : 11 juillet 2018 (1h42). Policier, Drame italien réalisé par Matteo Garrone avec Marcello Fonte, Edoardo Gero, Alida Baldari Calabria Dans une banlieue déshéritée, Marcello, toiletteur pour chiens discret et apprécié de tous, voit revenir de prison son ami Simoncino, un ancien boxeur accro à la cocaïne qui, très vite, rackette et brutalise le quartier. D'abord confiant, Marcello se laisse entraîner malgré lui dans une spirale criminelle. Il fait alors l'apprentissage de la trahison et de l'abandon, avant d'imaginer une vengeance féroce...



BELLE ET SÉBASTIEN 3 CINÉ PLEIN AIR

Sortie : 14 février 2018 (1h30). Famille, Aventure française réalisée par Clovis Cornillac avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Clovis Cornillac Deux ans ont passé. Sébastien est à l'aube de l'adolescence et Belle est devenue maman de trois adorables chiots. Pierre et Angelina sont sur le point de se marier et rêvent d'une nouvelle vie, ailleurs...

Au grand dam de Sébastien qui refuse de quitter sa montagne. Lorsque Joseph, l'ancien maître de Belle, ressurgit bien décidé à récupérer sa chienne, Sébastien se retrouve face à une terrible menace. Plus que jamais, il va devoir tout mettre en œuvre pour protéger son amie et ses petits...

Semaine du 15 au 21 août



MAYA L'ABEILLE 2 LES JEUX DU MIEL

Sortie : 18 juillet 2018 (1h25). Animation, Famille allemande réalisée par Noel Cleary, Sergio Delfino avec Jennifer Bartoli, Theresa Zertant, Lou Jean

Maya va enfin participer aux Grands Jeux du Miel ! L'enjeu est de taille : Maya doit absolument gagner, sinon elle devra livrer tout le miel de sa ruche à l'Impératrice des abeilles ! Maya, Willy et leurs amis vont devoir se surpasser pour battre l'équipe de Violette, une adversaire aussi rusée et maligne que mauvaise joueuse



FLEUVE NOIR

Sortie : 18 juillet 2018. Thriller français réalisé par Erick Zonca avec Vincent Cassel, Romain Duris, Sandrine Kiberlain

Au sein de la famille Arnault, Dany, un adolescent, disparaît. François Visconti, commandant de police usé et désillusionné, est mis sur l'affaire. L'homme part à la recherche de l'adolescent alors qu'il recherche à occuper de son propre fils, Denis, seize ans, qui semble mêlé à un trafic de drogue. Lorsque Yan Bellaïe, professeur particulier de Dany, apprend la disparition de son ancien élève, il s'intéresse de très près à l'enquête, et propose ses services au commandant.



ANT-MAN ET LA GUÊPE

Sortie : 18 juillet 2018. Action, Aventure, Science Fiction américaine réalisée par Peyton Reed avec Paul Rudd, Evangeline Lilly, Michael Douglas Après les événements survenus dans Captain America : Civil War, Scott Lang a bien du mal à concilier sa vie de super-héros et ses responsabilités de père. Mais ses réflexions sur les conséquences de ses choix tournent court lorsque Hope van Dyne et le Dr Hank Pym lui confient une nouvelle mission urgente... Scott va devoir renfiler son costume et apprendre à se battre aux côtés de La Guêpe afin de faire la lumière sur des secrets enfouis de longue date...

Semaine du 22 au 28 août



HÔTEL TRANSYLVANIE 3 : DES VACANCES MONSTRUEUSES

Sortie : 25 juillet 2018. Animation, Comédie américaine réalisée par Genndy Tartakovsky avec Adam Sandler, Kathryn Hahn, Selena Gomez

Notre famille de monstres préférée embarque pour une croisière de rêve afin que Drac puisse enfin souffler un peu et savourer des vacances au lieu de s'occuper de tout le monde à l'hôtel. Tout annonce à merveille pour la petite famille, entre matchs de volley monstres, excursions exotiques et séances de bronzette au clair de lune... Mais les vacances idéales prennent un tour inattendu lorsque Mavis se rend compte que Drac est tombé sous le charme de la mystérieuse Ericka, la capitaine humaine du navire, dont le secret les menace tous...



MAMMA MIA ! HERE WE GO AGAIN

Sortie : 20 juin 2018 (1h31). Comédie française réalisée par Bruno Podalydès avec Emeline Bayart, Michel Vuillemoz, Karin Viard

Sur l'île paradisiaque de Kalokairi, Sophie, qui a du mal à gérer sa grossesse, va trouver le réconfort auprès des amies de sa mère Donna, qui vont lui conseiller de prendre exemple sur le parcours de cette dernière.



ROULEZ JEUNESSE

Sortie : 25 juillet 2018 (1h24). Comédie française réalisée par Julien Guetta avec Eric Judor, Laure Calamy, Brigitte Roïan

Alex, 43 ans, est dépanneur automobile dans le garage qui dirige d'une main de fer sa mère. Un jour, il dépanne une jeune femme et passe la nuit chez elle, mais au petit matin elle a disparu lui laissant sur les bras trois enfants.

Semaine du 29 août au 4 sept.



JEAN-CHRISTOPHE ET WINNIE

Sortie : 1^{er} août 2018 (1h40). Famille américaine réalisée par Marc Forster avec Ewan McGregor, Hayley Atwell, Bronte Carmichael

Le temps a passé. Jean-Christophe, le petit garçon qui adorait arpenter la Forêt des Rêves bleus en compagnie de ses adorables et intrépides animaux en peluche, est désormais adulte. Mais avec l'âge, il est devenu sérieux et a perdu toute son imagination. Pour lui rappeler l'enfant attachant et enjoué qu'il n'a jamais cessé d'être, ses célèbres amis vont prendre tous les risques, y compris celui de s'aventurer dans notre monde bien réel...



MISSION : IMPOSSIBLE FALLOUT

Sortie : 1^{er} août 2018. Action, Espionnage américaine réalisée par Christopher McQuarrie avec Tom Cruise, Rebecca Ferguson, Henry Cavill

Les meilleures intentions finissent souvent par se retourner contre vous... Dans Mission : Impossible - Fallout, Ethan Hunt accompagné de son équipe de l'IMF - Impossible Mission Force et de quelques fidèles alliés sont lancés dans une course contre la montre, suite au terrible échec d'une mission.



MAMMA MIA ! HERE WE GO AGAIN

Sortie : 20 juin 2018 (1h31). Comédie française réalisée par Bruno Podalydès avec Emeline Bayart, Michel Vuillemoz, Karin Viard

Sur l'île paradisiaque de Kalokairi, Sophie, qui a du mal à gérer sa grossesse, va trouver le réconfort auprès des amies de sa mère Donna, qui vont lui conseiller de prendre exemple sur le parcours de cette dernière.

LE DOSSIER

Finales XCC/DHI/XCO des Coupes du Monde à La Bresse



“ Annoncée depuis mai 2016, la coupe du monde de VTT fait son retour à La Bresse. Dans un format étendu avec une double épreuve, cross-country et descente, les courses se dérouleront, cette année, sur les pentes du domaine skiable de La Bresse-Hohneck.

À quelques jours de l'événement, vous pourrez trouver dans ce dossier toutes les informations qui vous seront nécessaires.

Que vous soyez bénévoles ou spectateurs, je vous souhaite de vivre intensément ce moment de sport !

Nicolas Remy, Adjoint aux sports
Président de l'office de tourisme et loisirs, Président de La Bresse Évènements

LE DOSSIER



Pour la cinquième fois, La Bresse est ville étape de la coupe du monde de VTT. Grâce au savoir-faire et à la réussite des éditions précédentes, l'Union Cycliste Internationale a décidé de confier l'organisation des finales de la coupe du monde, à La Bresse Évènements. D'emblée, nous voulons remercier la plus haute instance du cyclisme pour la confiance qu'elle a placée en nous.

Cette organisation n'a été possible qu'avec l'appui sans faille d'un coorganisateur, le groupe Labellemontagne. En effet, ces finales auront lieu sur le domaine skiable et le Bikepark de la Bresse-Hohneck. Les deux partenaires sont fiers de relever le « challenge dans le challenge » et ainsi montrer qu'une collaboration entre les mondes bénévole et professionnel est possible pour le succès d'un évènement d'une telle ampleur.

C'est donc avec enthousiasme que le comité d'organisation a œuvré jour après jour pour que cette manifestation sportive soit une nouvelle réussite. Mes plus chaleureux remerciements iront à tous les bénévoles et en particulier à ceux qui ont donné leur temps et leur énergie, depuis plus d'un an, dans cette formidable aventure collective. Dans ce programme officiel, vous retrouverez tous les fidèles partenaires, sans qui nous ne pourrions atteindre cet objectif. « Merci » aux institutionnels et privés pour leurs contributions de toute hauteur et de toute nature. Votre générosité nous honore.

La Bresse et le vélo, une histoire qui n'en finit pas de s'écrire !

Il y a d'abord eu le cyclisme sur route avec plusieurs passages du Tour de France sur la commune dans les années 1950, 1960 puis 2000, mais aussi La Bresse-ville étape pour la Route de France féminine en 2016, ou encore le Granfondo cette année et d'autres courses régionales et départementales...

La Bresse s'est ensuite tout naturellement tournée vers le Mountain Bike ou vélo de montagne ou si vous préférez, le VTT... Il n'est en effet pas nouveau de voir l'épreuve Bressaude inscrite au calendrier UCI de la Coupe du Monde de VTT, c'est même devenu une spécialité !

Après les descentes en 2009 (élu meilleur évènement downhill de la saison 2009 par l'UCI) et 2011 puis le Cross-Country en 2012 et 2016, il est maintenant l'heure d'accueillir les deux disciplines pour cette saison 2018, un nouveau challenge, toujours plus grand, pour La Bresse Évènements.

Et quoi qu'il arrive, cette édition 2018 laissera une empreinte indélébile dans l'histoire de La Bresse Évènements : avec pour la première fois, l'organisation de 3 épreuves la même année, le Cross-Country Court, le Cross-Country Olympique, la Descente et la délocalisation de la compétition sur le site de la station de ski La Bresse-Hohneck Labellemontagne.

Cette dernière, ayant choisi de se tourner vers le VTT avec la création d'un bike park destiné au DH et de circuits Enduro pour les amateurs de cross-country, il était tout naturel que les deux entités s'associent pour mener à bien cet ambitieux projet.

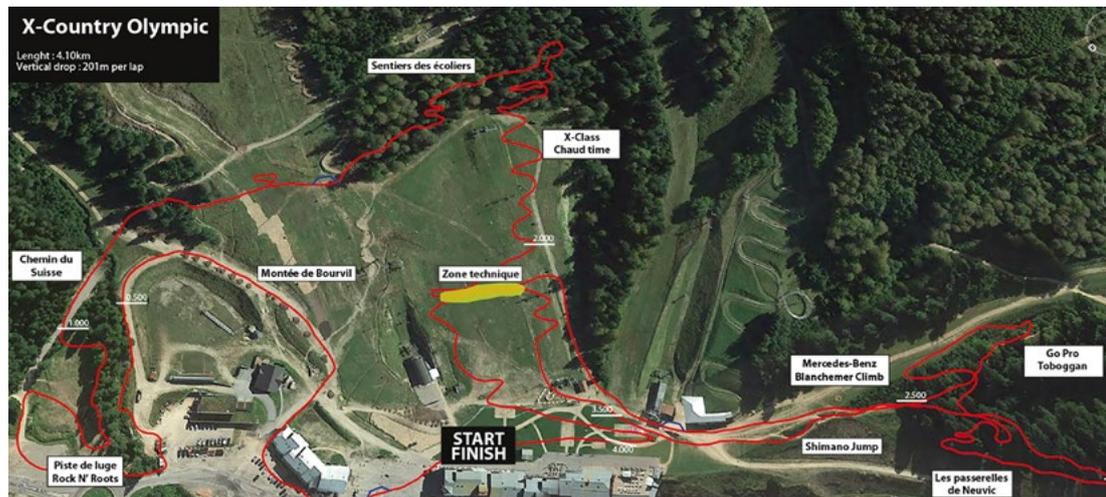




C'est grâce à l'ensemble des bénévoles et des responsables qui accompagnent Nicolas Remy (président de La Bresse Événements) que l'organisation de cet événement est possible : Jérôme Curien et Didier Mougel (coordinateurs principaux), Arnaud Jacobberger (responsable des bénévoles), Jean-Michel Thiebaut (gestion des teams), Thibaut Grandemange (communication), Jean-Claude Etienne (trésorier), Nelly Lejeune (secrétaire). Une vingtaine de « fervents » bénévoles, a effectué un travail exceptionnel dans la préparation des parcours. Ils ont aménagé les sols, coupé les arbres pour la visibilité et la sécurité de tous, défriché les zones pour les spectateurs, réalisé des passages en pierres ou des plateformes... Cette équipe a d'ailleurs reçu, au mois de mai dernier, les félicitations de la société de production RedBull TV pour la préparation du terrain, qui a facilité le schéma d'implantation des caméras. Et à quelques semaines de l'échéance tant attendue, elle est toujours très active et le sera jusqu'à la fin de l'événement. Au pic d'activité, pendant les 5 jours de la compétition, elle sera renforcée par plus de 300 volontaires venus de toutes les Vosges. Vous les retrouverez partout, aux entrées, parkings, buvettes, sur les parcours, mais aussi à des postes plus officiels, avec les journalistes, les officiels... Ils seront reconnaissables avec leurs tee-shirts colorés, n'hésitez pas à leur demander conseils et renseignements, ils seront ravis de vous aider ! Mais n'oubliez pas également de respecter leurs recommandations, notamment en matière de sécurité.

Les finales, une première pour La Bresse

Les épreuves disputées à La Bresse marqueront la fin de la saison de Mountain Bike tant pour les descendeurs que pour les coureurs de cross-country. La Coupe du Monde s'achèvera donc à La Bresse pour ces deux disciplines et les coureurs mettront un point d'honneur à finir leur saison en beauté, de quoi vous offrir des moments intenses et spectaculaires, d'autant que les parcours concoctés auront de quoi alimenter le spectacle !



Les épreuves

Le Cross-Country XCC et XCO :

Le parcours du XCO

Le parcours de Cross-Country, long de 4,1 kilomètres, a été tracé par Jérôme Curien et Neïlo Perrin-Ganier. Ils ont choisi de placer le départ sur le « front de neige », ou plutôt « front d'herbe » à cette saison ! Il s'agit tout simplement de l'esplanade située devant le bâtiment principal de la station.

À la différence de l'épreuve de 2016, la position des pilotes sur la ligne de départ ne dépend pas du classement international, mais d'une nouvelle épreuve : le Cross-Country Court (XCC). Cette discipline, nouveauté de la saison 2018 de Mountain Bike, est une course qualificative, où les coureurs devront emprunter un petit tracé de 1 à 1,5 km, elle aura lieu le vendredi en fin d'après-midi. Elle durera une vingtaine de minutes et déterminera l'ordre de départ des 16 premiers concurrents (soit les deux premières lignes) pour l'épreuve de Cross-Country Olympique (XCO) du dimanche.

Après le départ, les pilotes passeront derrière le bâtiment Les Grandes Feignes 2 pour affronter la première difficulté : la montée du bas de la piste La Bourvil. Après 500 premiers mètres roulants, où il sera important d'être bien placé, puis un retour vers les parkings et le rond-point Nord, le tracé s'élèvera une nouvelle fois avec l'ascension du chemin du Suisse, certes large, mais avec un pourcentage important.

Après la traversée du « Mur », les pilotes entreront en forêt pour une partie plus technique où le tracé se rétrécira. À la sortie du bois, ils emprunteront un couloir sur les pistes-écoles de la station avant d'effectuer un premier passage dans la zone technique qui se trouve à la mi-course.

Pas le temps de se reposer ! Les pilotes doivent finir de dévaler les pistes-écoles pour se diriger dans le secteur boisé au-dessus du parking réservé aux teams. À l'image de la première partie de forêt du parcours, les ascensions courtes et les descentes étroites se

multiplient. Le parcours a été ici conçu de manière à ce que les pilotes puissent voir l'écart les séparant soit des leaders, soit des concurrents à leur poursuite.

Un saut permettra de sortir de cette section pour aller en direction de la zone technique pour un deuxième passage. Une légère descente en dévers et la ligne d'arrivée, longue de 200 mètres, se profilera enfin sur l'esplanade.

LE DOSSIER

Avec ce parcours très accidenté et exigeant, une concentration maximale sera nécessaire pour espérer remporter cette épreuve. Une course, qui s'annonce donc spectaculaire tant pour les spectateurs que pour les pilotes !

Les enjeux du XCO

Qui succèdera au champion local, Julien Absalon, double champion olympique que l'on ne présente plus et aussi double vainqueur à La Bresse en 2012 et 2016 ?

Victime d'allergies au pollen, il a été contraint de se retirer des manches de Coupe du Monde 2018. Mais le public vosgien ne sera pas en reste et pourra reporter sa ferveur sur l'espoir local Neïlo Perrin-Ganier.

Toute La Bresse sera d'ailleurs son premier supporter. Le Bressaud vit un rêve en 2018 en intégrant l'équipe constituée par Julien Absalon. Son idole est devenue son mentor et il apprend beaucoup de son expérience du haut-niveau. Traceur du parcours et en bonne condition physique en début de saison, l'épreuve de La Bresse est le principal objectif sportif de sa saison. L'idéal serait de le voir sur la plus haute marche du podium de la catégorie U23.

La Descente DHI :

Le parcours du DHI

L'association avec la station La Bresse-Hohneck Labellemontagne pour organiser cet événement, a permis à Cédric Braconnot, d'utiliser certaines portions du BikePark pour créer le tracé de la descente.

Avec un départ à côté de l'arrivée du télésiège de Vologne à 1172 m d'altitude, les descendeurs emprunteront la forêt sur leur gauche pour entrer dans une section avec quelques virages relevés et des passages techniques en dévers. En sortant du bois, les pilotes franchiront les tables sous le télésiège où les sauts promettent d'être spectaculaires.



Ils retrouveront ensuite une nouvelle portion de forêt où les virages, les obstacles naturels comme les souches ou les roches et les passages serrés entre la végétation s'enchaîneront à grande vitesse pour le plus grand bonheur des spectateurs. Si vous êtes d'ailleurs amateur de passages techniques, ne manquez pas dans

cette section le spectaculaire saut de table et sa réception en dévers suivi immédiatement d'un virage serré.

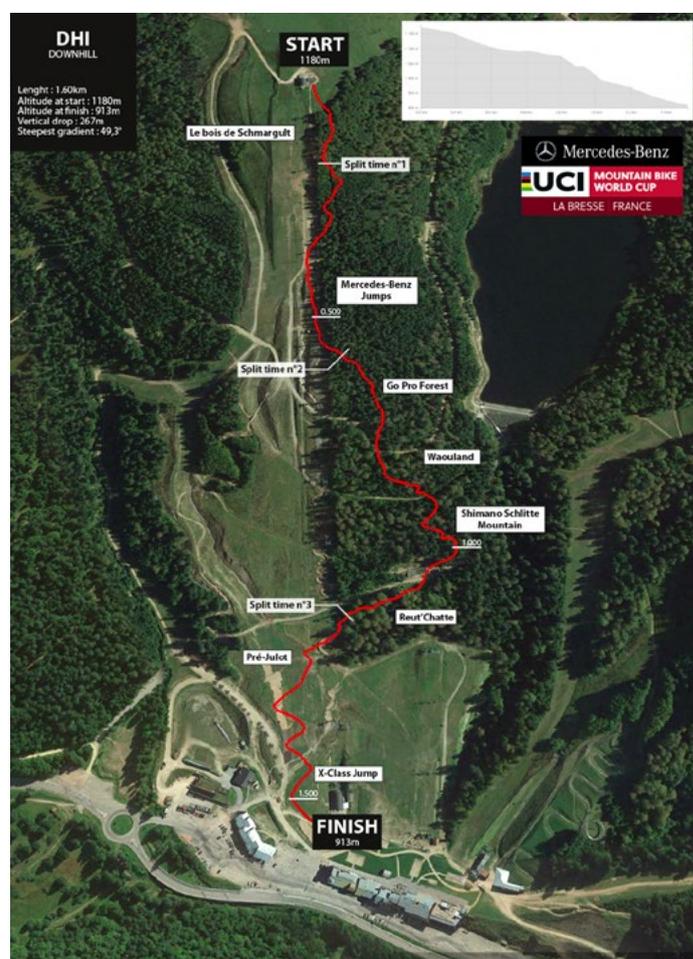
La partie la plus raide et la plus difficile arrive ensuite et s'achève au réservoir de la Lande avec un spectaculaire saut de talus, haut d'environ 5 mètres. S'en suit une petite partie roulante qui se termine par le saut de 2 roches successives où les écarts établis en amont seront non négligeables une fois la ligne d'arrivée franchie.

Pour finir, les descendeurs croiseront le parcours de Cross-Country Olympique au niveau de la piste rouge du Mur. Une succession de virages ainsi que le saut X-Class jump viendront parachever ce tracé de descente long de 1,55 kilomètre.

Les enjeux du DHI

À l'heure où nous écrivons ce dossier, trois Français sont dans le top 10 au classement de la coupe du monde 2018 : Loris Vergier, Loïc Bruni et Amaury Pierron, actuel leader. Et il leur reste deux courses (en Andorre en juillet et au Canada en août) avant les finales Bressaudes, pour conforter leur place et pourquoi pas faire vibrer le public par de beaux résultats...

Les féminines ne sont pas en reste avec la seconde place au classement actuel de Myriam Nicole et la sixième place de Marine Cabirou.



XCC/DHI/XCO... En d'autres termes ???

L'appellation XC rassemble en fait toutes les disciplines de cross-country, il en existe 8 :

- **XCO** : Cross-country Olympique : parcours de 1 h 20 à 1 h 40, avec un circuit d'environ 5 km répété à plusieurs reprises.
- **XCM** : Cross-country marathon : parcours d'une distance comprise entre 60 km et 160 km
- **XCC (criterium)** : Cross-Country sur Circuit court : parcours de 20 à 60 minutes sur un circuit de 2 km maximum.
- **XCE (Eliminator)** : Cross-country éliminatoire : parcours le plus souvent urbain d'une distance comprise entre 500 m et 1 km, présentant des obstacles naturels (escaliers...).
- **XCR (Team Relay)** : Cross-country relais par équipes
- **XCS (Stage races)** : Cross-country par étapes
- **XCP (point to point)** : Cross-country en ligne : le départ et l'arrivée se trouvent à deux endroits différents. Ce format est utilisé dans les XCS.
- **XCT (Time Trial)** : Cross-country contre la montre : épreuves organisées uniquement dans le cadre de XCS

Le sigle DH signifie « Down Hill » qui se traduit par descente en français...

Deux types d'épreuve dans cette discipline :

- **DHI** : Descente individuelle
- **DHM** : Descente marathon

Les finales des Coupes du Monde, un écoévénement

La biodiversité, l'environnement, la faune et la flore sont autant de domaines indissociables de cette magnifique discipline qu'est le VTT. C'est pourquoi l'organisation se veut concernée et attentive au sujet de l'environnement et notamment de l'impact de la compétition sur celui-ci.

Chacun d'entre nous est responsable des gestes qui garantissent une nature propre : utilisation des containers de tri sélectif mis à disposition sur le site, usages de gobelets réutilisables et recyclables aux couleurs de l'événement...

La commission développement durable sera composée « des 21 jeunes de la classe 2020 » encadrés par 3 bénévoles chargés de maintenir le site de la station La Bresse-Hohneck Labellemontagne le plus propre possible durant l'événement.

N'oubliez pas de covoiturer ! Cela permettra de contrôler les flux à proximité du site de compétition et diminuera la pollution. Rendez-vous sur :

<http://www.labresse-coupedumondemt2018.com/venir-et-se-loger/> - Espace Covoiturage.



Le programme des courses :

Vendredi 24 août :

- **17 h 30** : Cross-country Criterium — Coupe du Monde - Femmes
- **18 h 15** : Cross-country Criterium — Coupe du Monde - Hommes

Samedi 25 août :

- **9 h 45 — 10 h 45** : Coupe du Monde Descente-Finales — Femmes Junior et Hommes Junior
- **12 h 30 – 14 h 30** : Coupe du Monde Descente-Finales — Femmes Élite et Hommes Élite. Épreuves suivies de la remise des prix.

Dimanche 26 août :

- **8 h 30** : Coupe du Monde Cross-Country Femmes moins de 23 ans (WU)
- **10 h 15** : Coupe du Monde Cross-Country Hommes moins de 23 ans (MU)
- **12 h 20** : Coupe du Monde Cross-Country Femmes Elite (WE)
Épreuves suivies de la remise des prix WU/MU/WE
- **14 h 50** : Coupe du Monde Cross-Country Hommes Élite (ME)
Épreuve suivie de la remise des prix ME



LE DOSSIER



Les chiffres

- **1'26'38**: Chrono de Julien Absalon, vainqueur de l'édition 2016
- **7 tours de 4,2 km** pour un total de 29,4 km pour le Cross-Country
- **1,6 km** de descente
- **60 partenaires**
- **100 réunions** et entrevues
- **350 bénévoles** à pied d'œuvre pendant 5 jours
- **Mai 2017**: Début de la préparation des parcours
- **20 000 spectateurs** sur 3 jours
- **32 €**: Tarif de l'entrée pour les 3 jours, avec un accès illimité au télésiège (27 € sans)
- **20 €**: Tarif de l'entrée à la journée, avec un accès illimité au télésiège (15 € sans)
- **1 licence** de Management du Sport obtenu par le stagiaire

Informations pratiques

Avant, pendant...

Où se procurer les places ?

Avant l'événement, il est possible de vous procurer des pass via le site <https://www.labresse-coupedumondemtb.com/billetterie-2018/>.

Deux entrées seront placées aux extrémités du site : en amont un poste sera établi au niveau du Col des Feignes sous Vologne et en aval un autre au niveau du pont Jean D'Zoure. Un contrôle des entrées sera également effectué au niveau de la route de Blanchemer.

Vous pouvez acheter des pass 3 jours ou à la journée avec accès illimité au télésiège en option. Les enfants de moins de 14 ans se verront offrir l'accès au site gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité.

Avant, pendant, après...

Attention aux plans d'accès !

L'organisation et le bon déroulement d'une telle épreuve sportive nécessitent un certain nombre d'aménagements en termes de circulation et de stationnement.

Des centaines de coureurs et leur staff, des officiels, des journalistes, des professionnels du cyclisme et des milliers de spectateurs vont investir le site de la station La Bresse-Hohneck Labellemontagne. Et même si nous connaissons tous les bouchons hivernaux liés aux flots des skieurs, il en sera tout autrement pour cette manifestation.

Tout d'abord, les parkings que nous avons l'habitude d'utiliser seront réservés aux coureurs, journalistes, officiels et autres professionnels. Et toute cette partie nécessitera un aménagement en amont de la compétition et engendra des perturbations de circulation.

Durant la compétition, toute la zone de la station sera fermée à la circulation et des parkings seront mis à disposition sur les routes d'accès au site. Encore une fois, des aménagements bousculeront un peu vos habitudes.

La circulation enfin sera sans doute difficile et piétons et véhicules devront cohabiter en toute tranquillité. Des bénévoles seront là pour vous guider, veillez à bien respecter leurs consignes.

Fermeture des routes :

Route Départementale RD 34D / Route de Vologne :

Suivant les besoins de l'organisation et pour le bon déroulement des épreuves, des tronçons de la route de Vologne seront fermés à divers moments.

Du mardi 21 août 8 h au jeudi 23 août 8 h.

Pour la mise en place du site - manœuvre d'engins, stockage de matériel, mise en attente de certaines équipes avant stationnement définitif - la route de Vologne sera fermée à la circulation entre le carrefour avec la Voie Communale dite « Traverse de Belle-Hutte » (direction le télésiège de Belle-Hutte) et le carrefour giratoire avec la Voie Communale dite « Vouille de Belle-Hutte ».

Une déviation sera mise en place pour les voies communales « Traverse de Belle-Hutte » et « Vouille de Belle-Hutte ». Le stationnement sera interdit sur l'ensemble de la déviation de part et d'autre de la chaussée.

Pour les poids lourds et gros véhicules souhaitant rejoindre La Bresse ou le Col des Feignes, il sera préférable d'emprunter la déviation mise en place par la vallée du Chajoux.



LE DOSSIER



Du jeudi 23 août 8 h au lundi 27 août 12 h

La Route de Vologne, sera fermée à la circulation du carrefour avec la Voie Communale dite «La Xlatte» (au niveau du pont Jean D'Zoure) jusqu'au carrefour avec la RD 34C (desservant la vallée du Chajoux) au Col des Feignes Sous Vologne.

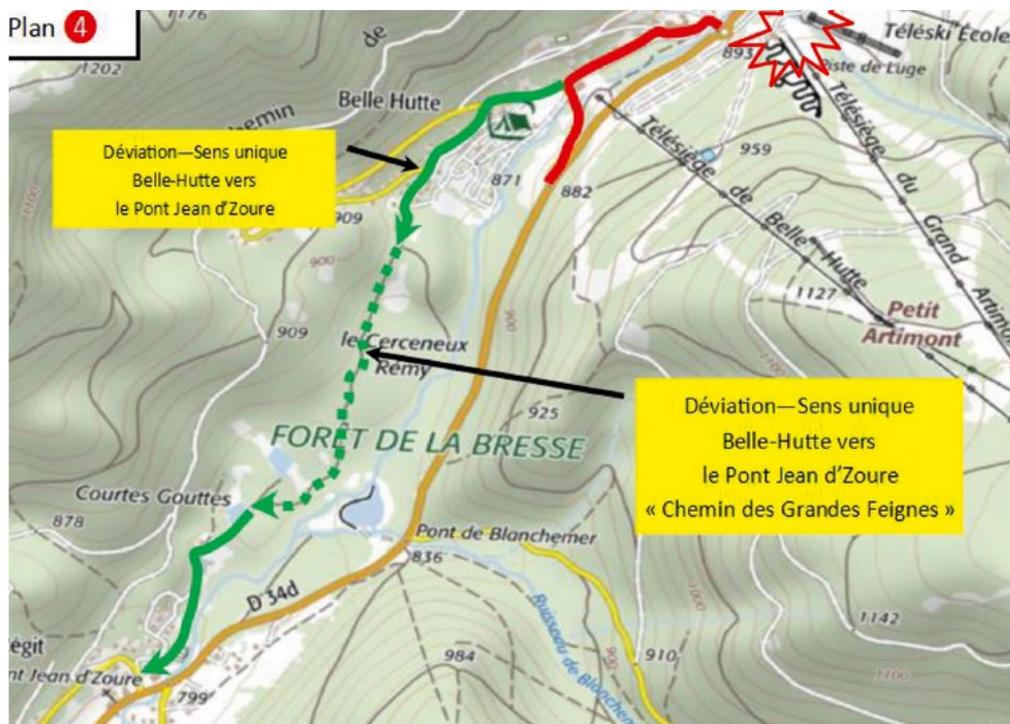
Du vendredi 24 août 12 h au lundi 27 août 12 h

La Route Départementale RD 34D sera fermée à la circulation entre le carrefour avec la RD 34C au Col des Feignes sous Vologne (route de Lispach) jusqu'au carrefour avec la RD 417 au Collet.

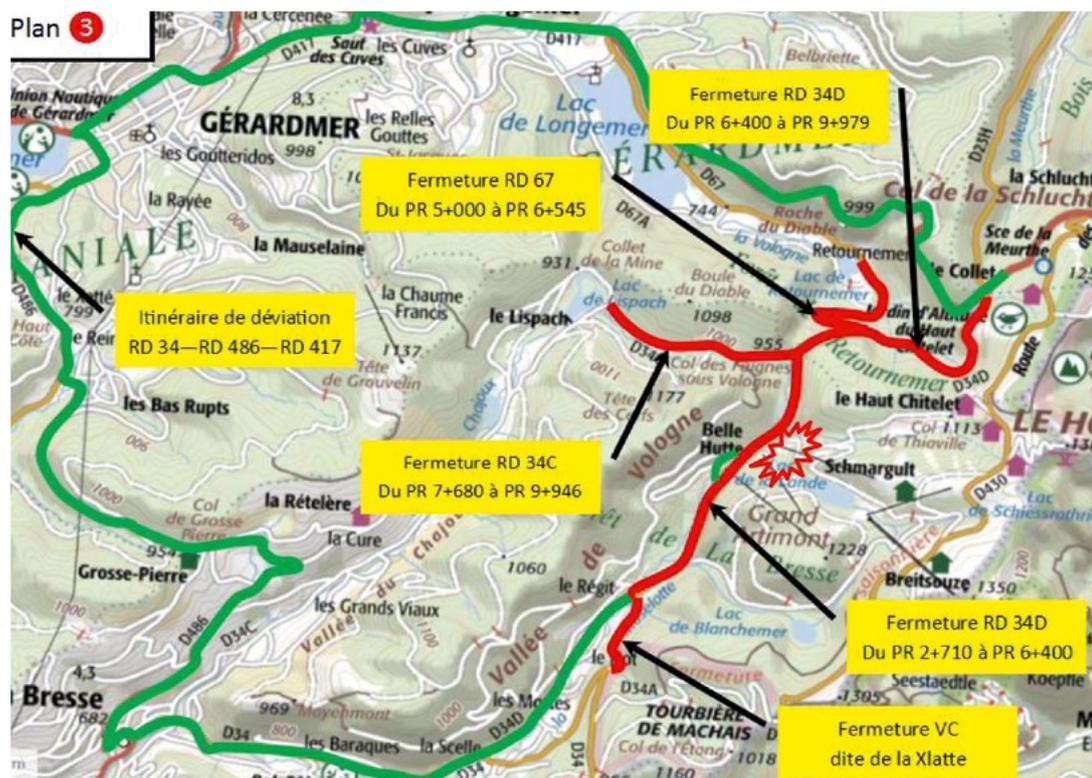
Traverse de Belle-Hutte et Vouille de Belle-Hutte :

Du jeudi 23 août 8 h au lundi 27 août 12 h

La traverse de Belle-Hutte et La Vouille de Belle-Hutte (en partie) seront fermées à la circulation. Les riverains du hameau de Belle-Hutte munis d'un «laissez-passer» pourront circuler de la RD34D (route de Vologne) vers leur résidence. Dans l'autre sens, la direction vers La Bresse se fera par le chemin dit «Des Grandes Feignes» récemment réparé et très praticable pour des véhicules légers : le chemin forestier sera donc ouvert à la circulation dans le sens Belle-Hutte vers le Nol.



Fermeture des routes du 24/08 au 27/08



Les voies communales dites « Traverse de Belle-hutte » et « Vouille de Belle-Hutte » seront principalement réservées à la circulation des secours pendant les épreuves. Un poste de secours et une DZ (Drop Zone pour l'atterrissage et le décollage des hélicoptères) sont prévus au pied du télésiège de Belle-Hutte.

Le stationnement sera donc interdit de chaque côté sur toute la longueur.

Route Départementale RD 67 / Route de Retournermer :

Du vendredi 24 août 12 h au lundi 27 août 12 h

La RD 67 sera fermée à la circulation du carrefour avec la RD 34D au lieudit « La Loge des Feignes » jusqu'au lieu-dit de « Retournermer ».

Route Départementale RD 34C / Route de Lispach :

Du vendredi 24 août 12 h au lundi 27 août 12 h

La Route Départementale RD 34C (qui dessert la vallée du Chajoux) sera fermée à la circulation du lieudit de la « Grande basse » (à l'embranchement du chemin forestier « Morel ») jusqu'au Col des Feignes Sous Vologne.

Voie Communale dite « La Xlatte » :

Du vendredi 24 août 12 h au lundi 27 août 12 h

La Voie Communale de la Xlatte sera réglementée en sens unique de circulation des propriétés Arnould jusqu'au carrefour avec la RD 34 « Route de Brâmont ». La circulation ne se fera qu'en sens montant.



Stationnement

Différentes zones de stationnement seront proposées aux spectateurs, il incombera à tous de respecter les consignes des organisateurs et de se garer aux emplacements indiqués par les bénévoles.

D'une manière générale, pour les accès aux parkings, la circulation se fera en sens unique, le stationnement en épi (en marche arrière).

Au plus proche... la Route Départementale RD 34D :

■ Du pont « Jean d'Zouere » au carrefour avec la « Vouille de Belle-Hutte » (partie aval)

Le stationnement se fera en épis côté droit dans le sens départ vers le centre de La Bresse.

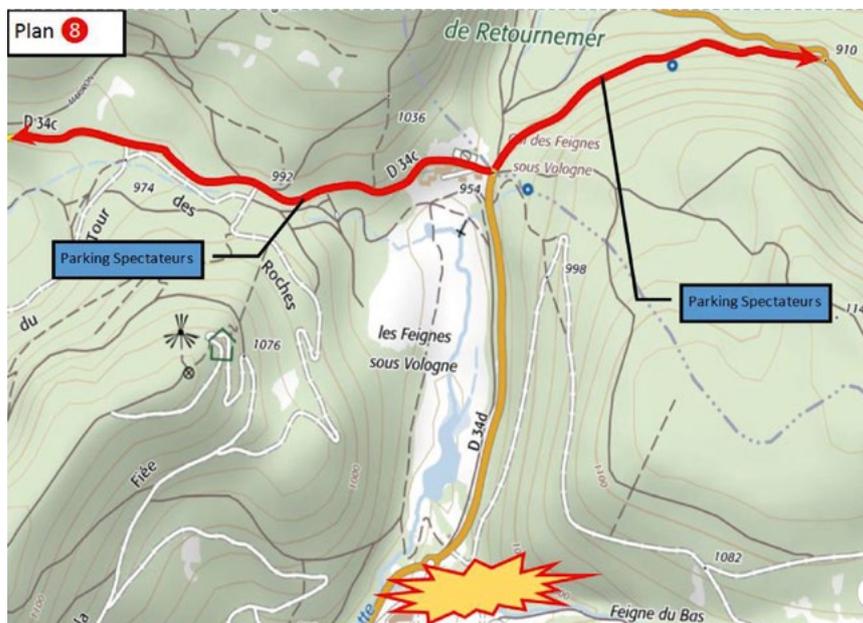
En amont de cette zone, depuis la VC « Vouille de Belle-Hutte » vers l'aval, une section de stationnement sera réservée aux personnes à mobilité réduite et une section pour les VIP. Suivront ensuite des emplacements pour les bénévoles et pour les véhicules à deux roues. Ces emplacements seront matérialisés par des barrières de ville avec des panneaux indicateurs.

La suite des emplacements sera réservée aux spectateurs

■ Du Carrefour giratoire amont (entrée parking nord) au « Col des Feignes Sous Vologne » (partie amont).

Sur cette section, le stationnement se fera en épis côté gauche dans le sens départ vers le col des Feignes.

En aval de cette zone, depuis le rond-point vers l'amont, des sections de stationnement seront réservées aux personnes à mobilité réduite, puis aux VIP, aux bénévoles, aux deux-roues et enfin aux spectateurs.



Aux abords...

■ Du « Col des Feignes Sous Vologne » jusqu'au lieudit « Grande Basse »/Lispach (RD 34 C)

Un stationnement réservé aux spectateurs sera possible en épis côté gauche dans le sens départ vers le centre de LA BRESSE.

■ Du « Col des Feignes Sous Vologne » jusqu'au lieudit « Le Collet » (RD 34D) Le stationnement se fera en épis côté gauche dans le sens départ vers Le Collet ou vers XONRUPT-LONGEMER.

Stationnement complémentaire en cas de besoin.

■ De la « Loge des Feignes » jusqu'au lieudit « Retournermer » (RD 67 route de Longemer)

Le stationnement sera en épis côté droit dans le sens départ vers Xonrupt-Longemer.

■ Voie communale de la Xlatte, des propriétés Arnould à la Route de Brâmont

Le stationnement se fera en épis côté gauche dans le sens départ vers la RD 34 "Route de Brâmont".



Sécurité renforcée

Dans le cadre de la sécurité renforcée anti attentat, chaque accès au site sera fermé à la circulation par des chicanes matérialisées par des séparateurs de voies en béton. Elles seront mises en place voie communale de Blanchemer, carrefour avec la Vouille de Belle-Hutte, Carrefour giratoire amont et au col des Feignes Sous Vologne.

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Au plein cœur de l'été, les activités et animations estivales vont bon train. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun y trouve son compte, population locale, professionnels du tourisme, et estivants.

Les dossiers municipaux sont un peu au ralenti mais le travail continue pour les élus.

Nos collègues de la minorité se posent en dernier rempart pour le maintien de l'intérêt général, face à une majorité aux ordres d'intérêt particulier. Nous n'acceptons pas ces perpétuelles allégations mensongères qui n'ont d'autre but que de créer de la polémique... ou mieux encore en ressortant de vieux dossiers en mettant en cause une ancienne élue qui avait eu l'outrecuidance de participer à une réunion entre l'ancienne municipalité et des propriétaires dans le cadre de l'acquisition des terrains de la Claireie. -Cette élue participait à cette rencontre à la demande des propriétaires et n'avait d'autre but que la bonne compréhension des enjeux de ce dossier-.

La suite de l'histoire, tout le monde la connaît avec les conséquences que l'on en sait sur l'arrêt du projet Vosgelis, nous montrant que la méthode déployée était effectivement la meilleure !!

Ces mises en cause ne sont pas dignes, et n'apportent plus rien, mis à part créer le doute..., et comme chacun le sait, le doute profite toujours à l'accusation.

Notre municipalité est au travail et répond à toutes les questions posées, après réflexions et analyses précises des dossiers quand le besoin s'en fait sentir. Il est toujours aisé de faire de grandes tirades en séances publiques, et de ne pas être sûr de la réponse sur le fond. Nous préférons effectivement temporiser et prendre le temps de donner tous les éléments qui permettent une bonne compréhension.

Nous ne cherchons pas à remettre systématiquement en cause le passé, nous assumons et nous l'avons prouvé à de nombreuses reprises, sans vouloir se défaire.

Les finances de la commune, l'indépendance de celle-ci, la pérennisation de nos équipements et investissements sont aussi importants pour notre majorité. Ce qui n'empêche pas que le monde bouge autour de nous et que nous ne pouvons pas sans cesse adopter la politique du repli sur soi.

C'est comme dans notre communauté de communes, où nous avons toujours une attitude très constructive face à certaines autres communes qui ne veulent pas accepter le fait communautaire et font tout pour freiner la marche de notre communauté.

De nombreux dossiers nous attendent et demandent de notre part des investissements communs car nous ne pourrions plus les porter seuls, que ce soit au niveau des équipements sportifs ou culturels.

Pour cela, il faut accepter de partager, accepter une part de renoncement pour bénéficier à l'échelle de notre territoire d'équipements performants nécessaires à nos populations mais aussi indispensables pour accueillir des manifestations sportives ou culturelles de dimension nationale, voire internationale.

Nous avons voulu ce périmètre de communauté de communes, nous le trouvons pertinent et efficace pour notre territoire. Nous mettons tout en œuvre pour sortir de cette période troublée, pour que l'on puisse avancer ensemble avec un rythme acceptable pour tous.

Dire que rien ne marche est un mensonge : de nombreux services fonctionnent, comme le ramassage et traitements des ordures ménagères, les déchetteries, le chantier d'insertion, le RAM, les plans paysages, les manifestations culturelles... tout n'est pas parfait, mais acceptons ces périodes d'adaptation.

La loi NOTRE a beaucoup modifié, ces dernières années, le contour administratif de nos collectivités : soit nous le prenons comme une punition, soit comme une chance pour développer encore plus harmonieusement nos territoires de montagne. Ne dit-on pas : « Le Groupe est toujours plus fort que le plus fort du groupe ». !!!

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Suite aux différents dossiers évoqués dans la tribune de nos collègues de la majorité, des précisions s'avèrent une nouvelle fois nécessaires pour la bonne compréhension de tous,

Conseillers municipaux de l'opposition, nous avons été, au même titre que les 22 élus de la majorité, désignés par nos concitoyens pour gérer l'action publique. Nous nous devons de rendre compte à l'ensemble de la population, des décisions et dossiers en cours et à venir, avec une analyse d'élus garants des deniers publics, pour qui l'intérêt de la collectivité ne doit pas se traduire par la somme d'intérêts personnels. Pour cela, nous posons des questions afin de solliciter le débat, mais très souvent nos questions reçoivent des réponses évasives.

Reprenons ces dossiers, car il ne s'agit pas de polémiquer comme la majorité nous le reproche mais bien d'expliquer notre position d'élus.

Les Finances, effectivement les dotations de l'Etat ont baissé de 500 000€ entre 2012 et 2016 mais depuis cette date elles se sont stabilisées. Les fonds associés à l'intercommunalité ayant quant à eux progressés. C'est pour limiter ce type de déconvenue que les municipalités précédentes ont développés des budgets annexes, source de revenus pour le budget communal. Ce sont ceux de la Forêt, de la RME, les Délégations de Services Publics, des Régies; des ressources annuelles pour la collectivité d'environ 1 million d'euros.

Notons toutefois que depuis 2014, et sans réels nouveaux services à la population, les charges de fonctionnement ont progressé d'environ 1.1 millions d'euros (15%). 440 000€ en charges de personnel dont 210 000€ pour la seule période 2014/2015.

La collectivité a cependant, depuis 2017, la charge de l'instruction des cartes d'identité, le passeport l'avait été en 2013.

RME, réflexion sur l'évolution des statuts. Point inscrit au Débat d'Orientation Budgétaire du conseil de février 2018, nous avons interrogés la municipalité, il nous a été répondu que toutes les possibilités pouvaient être envisagées pour pouvoir vendre à l'extérieur de la commune, voire faire la chasse aux impayés...».

Notons qu'aujourd'hui, seulement 15-20% des besoins de La Bresse sont assurés par la production de la RME.

Bien au-delà du fait de ne pas avoir mentionné le mot «étude», n'est-ce pas légitime de s'interroger des conséquences que cela pourrait avoir pour la collectivité?

Maison/Pôle Santé. Oui effectivement ce dossier nécessite la mise en place d'un comité de pilotage composé de professionnels de la santé mais sans pour cela imposer à l'ensemble de la profession locale d'y adhérer. A l'origine, le dossier a bien été initié avec un médecin prêt à s'investir. Début 2014, le projet en était à ce stade.

120 000 € de charges de fonctionnement pour la Maison de la Bresse. Cette somme est tout à fait cohérente pour ce type de structure et annoncée, dès le lancement du dossier, en réunion publique et au conseil municipal de septembre 2010 qui en a validé le montage financier. **Montant bien en deçà des 300 000 €** entendus ici et là.

Logements rue de La Claireie. Oui dossier refermé en 2015 par Vosgelis, conséquence probable des innombrables procédures contentieuses qui l'ont entravé. Avec le constat amer qu'en 2013, les élus de la minorité, aujourd'hui majorité, ont eu connaissance d'une décision de justice par la partie adverse (confirmation de Mr H. Arnould au CM de novembre 2013). Tout comme en 2007 ou lors d'un rendez-vous avec les propriétaires du terrain, les élus du moment ont eu la stupéfaction d'y trouver un élu de la minorité. Peut-on être juge et parti?

Contrairement aux années précédentes, diffusion d'un bulletin pour les mois d'août/ septembre, informés tardivement de ce changement, le 12 juillet, cet article a été déposé le 16 juillet.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires d'été, de Noël/Nouvel An et d'hiver) :

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h / Le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Autres périodes :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermé le jeudi matin et le dimanche.

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil

(jours fériés) à consulter sur www.labresse.net

Tél. : 03 29 25 41 29

Accueils vacanciers

Les accueils vacanciers se poursuivent au mois d'août... Ils ont lieu tous les lundis de 10 h à 12 h, dans un cadre convivial sur le parvis de l'Office de Tourisme, en présence de nombreux prestataires touristiques et de l'association « Les Toujours Jeunes » qui épaula l'Office de Tourisme dans cette organisation



Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 31 août

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h		De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi Dont 15 août	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi Dont 14 juillet	10 h 30 à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

À partir du 1^{er} Septembre

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h 30 à 21 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise

06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

*Idées cadeaux
Cave à vin
Fruits et légumes
Paniers garnis
Location de tireuses
à bières*

L'eau à la Bouche
5 quai des Granées 03 29 28 61 56



Retour sur les premiers Eductours à destination des professionnels du tourisme

Dans un souci de toujours mieux communiquer sur l'offre touristique du territoire, l'Office de Tourisme de La Bresse a mis en place un programme d'Eductours (que l'on peut assimiler à des voyages d'étude) à destination de tous ses partenaires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites touristiques, prestataires d'activités, personnels des Offices de Tourisme). Les premiers Eductours ont eu lieu fin juin début juillet et ont permis aux socioprofessionnels de découvrir ou redécouvrir des sites touristiques et de tester des activités qu'ils pourront ensuite proposer à leurs clientèles.



Un grand merci à Wiidoo Gliss, la station La Bresse-Hohneck et les partenaires, Ma Hotte et Bol d'Air de nous avoir accueillis. Rendez-vous dès l'automne prochain pour un nouveau programme de découverte...



Semaine du Goût #2

La bresse fête le goût du 8 au 14 octobre 2018

LA
SEMAINE
DU
GOÛT
2018

Appel aux associations et structures organisatrices d'événements/activités à La Bresse

Pour participer à l'édition de la Semaine du Goût 2018 qui se déroulera du 8 au 14 octobre, l'Office de Tourisme de La Bresse lance un appel...

Un parcours du goût, un show culinaire, une cantine en fête, des journées portes ouvertes, des ateliers du goût pour les enfants, des dégustations de produits locaux, des conférences... tout est prétexte à organiser une rencontre faite d'expériences gustatives entre le public et les professionnels du goût.

Si vous souhaitez vous associer à l'Office de Tourisme de La Bresse pour promouvoir votre activité ou animation autour du goût, n'hésitez pas à nous contacter. Un programme sera édité et diffusé largement pour assurer la promotion de cette semaine gustative et festive.

Merci aux futurs participants de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme avant le vendredi 7 septembre 2018.

Toutes les idées seront les bienvenues !

Contact : Office de Tourisme de La Bresse - Isabelle Tuillon - Mail : partenariat@labresse.fr - Tél. : 03 29 25 70 05



DANS LE RETRO



Départ en retraite d'Odette Claudel

Depuis plus d'une dizaine d'années, Odette Claudel orchestre de main de maître un des services administratifs de notre municipalité.

Arrivée au service comptabilité à partir du 1^{er} mars 1988, elle a gravi avec succès tous les échelons pour diriger le service Finances depuis 2004. Sa compétence était reconnue de toutes les équipes municipales, actuelles ou passées, ainsi que des agents.

C'est avec beaucoup d'émotion partagée que Odette, en présence de ses collègues et de quelques élus, est partie en retraite le 30 juin dernier.

Au placard la calculette, les logiciels comptables, les budgets, place à une nouvelle vie que nous lui souhaitons belle et agréable.

Le tournoi des aînés

Un tournoi entre les maisons de retraite des Vosges s'organise chaque année avec l'association VICA (Vosges Information Coordination Animation) à Épinal. Six résidents de La Bresse participaient à cette rencontre, motivés pour faire leur maximum. Après une ouverture digne des Jeux Olympiques exécutée par l'équipe de bénévoles de cette association, les résidents ont enchaîné les épreuves sur divers jeux (pétanque, chamboule tout, fléchette...)

Un repas a clôturé cette matinée mouvementée.

Au final, l'EHPAD la Clairie est arrivée 10^e sur 33 maisons participantes. Félicitations aux joueurs !



La Bressaude

Les roues tournent bien pour Tom Perrin et ses camarades

Championnat de France UNSS, multiples courses de cross-country (XC) et trial, Tom Perrin se fait remarquer sur tous les fronts cette saison ! Le TRJV de Raon-aux-Bois lui a bien réussi puisqu'il est monté sur la plus haute marche du podium. Sa sœur Sandie y finit 1^{re} en trial et 4^e du classement général.

De son côté, Robin Mougel enchaîne les belles courses en coupe de France et en coupe du Grand Est. Il est d'ailleurs cette année vice-champion des Vosges juniors. Son petit frère Léo participe à de nombreuses courses où il se défend bien et laisse prévoir une relève de qualité.

Tir

Le Challenge Interclubs de Tir s'est déroulé au stand de la Ténine fin juin. 17 clubs de la grande région se sont présentés pour disputer le challenge pistolet et carabine. La remise des prix s'est déroulée en présence des invités officiels, avec un palmarès assorti de lots de partenaires locaux.



Escalade

Le week-end du 1^{er} juillet, le club d'escalade a fait sa traditionnelle sortie de fin d'année avec les familles à Kandersteg à proximité de Interlaken dans le canton de Bern. Adultes et jeunes ont profité des magnifiques paysages du lac de Oeschinen See et ses environs classés au patrimoine mondial de l'Unesco.



Le samedi, après avoir installé les tentes dans le camping de Kandersteg, les plus grands ont parcouru la via Ferrata d'Allmenalp, qui surplombe une superbe cascade, pour arriver à l'alpage du même nom. Le reste du groupe a marché sur les hauteurs de Kandersteg, sur les sentiers taillés dans la roche. La journée s'est terminée par un barbecue sous les étoiles.

Le dimanche, c'est en télécabine que toute l'équipe est arrivée pour une magnifique randonnée sur les hauteurs du lac de

Oeschinen See, parmi les champs de rhododendrons et face à d'impressionnants glaciers. De majestueux sommets enneigés de plus de 3500 m les dominent.

Après un pique-nique au bord d'un lac d'altitude à 2200 m, les plus courageux se sont baignés dans une eau à moins de 10 degrés. Les névés plongent encore dans le lac !

Retour vers le lac de Oeschinen et rafraîchissement dans ses eaux turquoise plus supportables.

De retour sur Kandersteg, parmi les sapins et les mélèzes, il a fallu déjà reprendre la route vers La Bresse avec des images plein les yeux. Un week-end apprécié de tous !

Remerciements

La Bressaude tient particulièrement à féliciter tous les bacheliers sportifs 2018 et leur souhaite un beau parcours supérieur ou une belle orientation prometteuse, en espérant les revoir au sein de ses sections pour la saison 2018-2019.

École maternelle La Tourterelle : Un mois de juin dense pour la maternelle La Tourterelle



Kermesse

Le 9 juin, la kermesse de l'école, sur le thème « Y'a de la joie », s'est déroulée sous la pluie et l'orage !

Qu'à cela ne tienne, les enfants des trois classes ont chanté et dansé avec

enthousiasme devant un public venu nombreux. Leurs prestations terminées, les petits écoliers ont demandé aux spectateurs de reprendre avec eux les chansons apprises, répétées depuis de longues semaines avec leur enseignante.

Après le spectacle, place aux stands de jeux, gourmandises de toutes sortes (brochettes de bonbons, gâteaux, crêpes, etc..) boissons pour petits et grands, proposés par les parents d'élèves. Pour clore cette fête, le tirage de la tombola a fait le bonheur de nombreux chanceux, grâce à la générosité des donateurs.

Zoo de Mulhouse

Le 14 juin, le bus communal a emmené les enfants de moyenne section à Mulhouse pour une journée parmi les animaux avec le partage d'un pique-nique tiré du sac. Ils sont revenus fiers d'avoir approché de si près l'ours blanc.

Émerveillement aux jardins de Wesserling

Le 19 juin, les Tout-Petits et Petits ont éveillé leurs sens : ils ont pu déguster groseilles et fleurs de capucines, sentir de l'hysope ou du romarin, admirer fleurs et décors japonais, partir pieds-nus sur les traces du géant...



Exposition « T'exagères, dis donc »

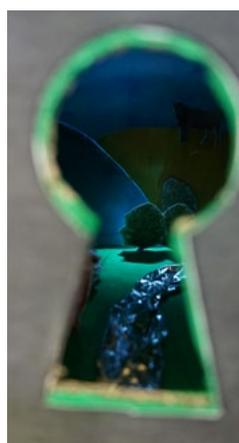
Les trois classes ont exposé à la Maison de La Bresse leurs œuvres :

- Pour les Tout-Petits et Petits : des suspensions de photos des enfants en tenues déjantées
- Pour les Moyens : des boîtes mystérieuses dont le contenu se regarde par le trou de la serrure
- Pour les Grands : des portraits qui ne représentent pas la réalité, mais exagérément « bizarroïdes »

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 20 juin, en présence des parents et des enseignants.

Un prix pour la maternelle « la Tourterelle »

L'abécédaire des Sorcières créé par la classe des Grands a été récompensé par le jury du CRILJ 88 (Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse) en partenariat avec le Rotary-club d'Épinal.



Le prix littéraire a été remis jeudi 14 juin au sein de l'école.

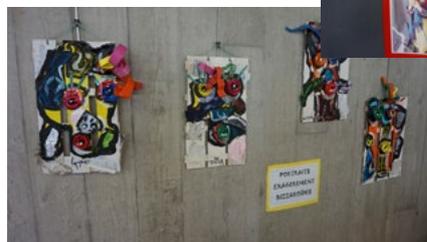
Les enfants, apprentis sorciers, ont accueilli avec bonheur l'artiste Charlotte Gillot et ont apprécié ses histoires de sorcières espiègles ou féroces, mais débordantes de tendresse.

Félicitations aux artistes en herbe ainsi qu'à leur enseignante pour cet ouvrage créatif.

▲ œuvres des moyens



▲ œuvres des petits.



▲ œuvres des grands.

Les p'tits amis de Oui-Oui fêtent la musique !

21 juin 2018, une journée baignée de soleil, où calme et sérénité règnent au village.

Vous avez dit « calme » ? C'était sans compter sur les frimousses qui ne manquent pas une occasion de faire la fête. Les enfants se sont installés pour faire résonner la place du son de leurs maracas, tambours et tambourins. Ils ont entonné quelques Boum Bala Boum et refrains entraînants : rythmes plus ou moins respectés, mais ambiance assurée autour de ces percussions made in « petites mains » pour fêter la musique !



DANS LE RETRO

Saint-Laurent

Sortie à l'école Saint-Laurent.

Vendredi 22 juin, les élèves de CP, CE1 et CE2, avec leurs accompagnatrices ont pris le bus pour se rendre sur les hauteurs de Colmar pour y visiter un magnifique château du Moyen-âge : le château de Hohlandsbourg. Une belle journée rythmée par des ateliers : calligraphie, jeux en bois et visite de cet édifice afin d'admirer la magnifique vue sur la plaine d'Alsace et comprendre les différents moyens défensifs de ces châteaux servant à protéger les seigneurs et leur famille.

Une belle leçon d'histoire et de géographie !



Big Challenge au collège Saint-Laurent

Le Big Challenge est l'occasion pour les élèves de montrer de quoi ils sont capables et surtout de se mesurer aux autres collégiens de France et du département.

En France, 270 000 élèves ont participé à ce concours. Ils s'entraînent tout au long de l'année en classe, en salle informatique et à la maison. Ils font ainsi de gros progrès et sont plus motivés à travailler pour gagner de beaux lots.



C'est Evan Plieger, en classe de 4^eA, qui a obtenu le meilleur score du collège parmi les 77 élèves inscrits de la 6^e à la 3^e : il a gagné le 3^e prix départemental de son niveau. C'est au CDI (Centre de Documentation et d'Information) décoré avec des drapeaux anglais et américains que son professeur d'anglais, Nicolas Remy, lui a remis son diplôme OR, first class national Honours, et différents lots (médaille, tee-shirt, livre photo, enceinte Bluetooth...).

ÉTAT CIVIL Juin 2018



Naissances

- **Jules et Émile**, nés le 11 juin à Remiremont, fils de **Océane Gérard et Florian Claudel**.
- **Selkie**, née le 18 juin à Remiremont, fille de **Lucy Hilton et Anthony Delaunay**.
- **Valentin**, né le 18 juin à Remiremont, fils de **Audrey Perrin et Aurélien Lindeperg**.

Mariages

- Le 9 juin, **Marie-Flore Erba**, conseillère bancaire et **Guillaume Bulanda**, chef porteur, résidant à La Bresse.
- Le 23 juin, **Cyrielle Poirot**, purchase coordinator et **Nicolas Rouleff**, responsable logistique, résidant à La Bresse.

Décès

- **Danielle Suzanne Bernadette Lhémann**, âgée de 90 ans, domiciliée 32 rue de la Clairie, décédée le 4 juin à Remiremont.
- **Jean-Luc Guerrier**, âgé de 68 ans, domicilié 36 route de Niachamp, décédé le 8 juin à Vandœuvre-lès-Nancy, époux de Éliane Mougel.
- **Jacqy Raymond Jeunesse**, âgé de 67 ans, domicilié à Audun-le-Tiche (Moselle), décédé le 21 juin à La Bresse, époux de Valérie Tondini.
- **Jean-Marie André Fleurance**, âgé de 80 ans, domicilié 5a rue du Souvenir, décédé le 27 juin à La Bresse, époux de Andrée Amet.

Des poules à la maternelle Saint-Laurent

Cette année, dans le projet de l'école, l'objectif était de travailler sur l'intelligence naturaliste. C'est pourquoi deux nouvelles élèves, Cookie et Neige, se sont invitées. Elles se sont installées dans leur nouvelle demeure au fond de la cour à côté du jardin. Quelle joie pour les enfants de leur donner chaque jour les restes de leur repas et de découvrir si elles ont pondu !



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h30-16h30 - Mardi : 10h-12h et 13h30-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Jusqu'au 2 septembre

Exposition Anita Rautureau "Allégories flamboyantes"

Maison de La Bresse
du lundi au dimanche : 10 h-13 h - 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Jusqu'au 3 août

Exposition Erachehcare

Maison de La Bresse
du lundi au dimanche : 10 h-13 h - 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 4 août au 2 septembre

Exposition Olivier Bosio

Maison de La Bresse
du lundi au dimanche : 10 h-13 h - 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 8 août

Workshop Anita Rautureau

Maison de La Bresse 14 h-19 h
Infos : Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr - www.maisondelabresse.fr

■ 10 août

Les Rotules effrénées

Centre de La Bresse
Infos : contact@leplateauivre.com - Tél. : 06 75 96 40 78

■ 10 août

Ciné Plein Air d'été

Espace Loisirs Patinoire 20 h-24 h
Infos : Maison Loisirs et Culture - Arnaud Bory
Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

SPORT

■ 7, 14, 21 et 28 août

Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous

À côté du gymnase 14 h-20 h
Infos : Bernard Poirot - Tél. : 06 99 25 21 41
bernard_poirot@orange.fr

■ 7 août

Semaine Fédérale Internationale Cyclotourisme

Complexe piscine parking amont et Halle des congrès
6 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 11, 12 et 13 août

49^e concours de tir non licenciés

Stand de Tir La Ténine Vallée du Chajoux 9 h-18 h
Infos : Jean-Claude Poirot - Tél. : 06 88 90 24 28
poirot.jc@orange.fr

■ 24, 25 et 26 août

Coupe du Monde Cross-Country et descente V.T.T.

Station de ski La Bresse-Hohneck journée
Infos : Nicolas Remy - Tél. : 06 07 15 20 64

■ 14 août

Concert classique piano-violon

Maison de La Bresse 20 h 30
Infos : Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr - www.maisondelabresse.fr

■ 31 août

Nocturne - finissage avec concert classique

Maison de La Bresse 21 h-23 h
Infos : Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95
maisondelabresse@labresse.fr - www.maisondelabresse.fr

■ 7 septembre

Ouverture de saison

Maison de La Bresse 18 h 30
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 7 septembre au 11 novembre

Exposition Claude Semelet

Maison de La Bresse
lundi au vend. : 15 h-18 h
Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30/15 h 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 7 septembre au 4 octobre

Exposition "La Grande Guerre à La Bresse"

Racines Bressaudes
Maison de La Bresse
lundi au vend. : 15 h-18 h
Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30/15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 13 septembre

20h04 de l'idée sans détour

Maison de La Bresse 20h04
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 25 août

Concours de pétanque officiel doublette ED3C+50%

à côté du gymnase 14 h-20 h
Infos : Bernard Poirot - Tél. : 06 99 25 21 41
bernard_poirot@orange.fr

■ 1^{er} et 2 septembre

O' tour des Vosges : Rallye orientation, randonnée O,

Trail et Ballade gourmande
La Bresse
Infos : François Luthringer - francoisluthringer@free.fr
Tél. : 06 88 13 89 08 - www.vosges.ffcorientation.fr/hvo/

■ 15 septembre

Concours de pétanque CDC Open

À côté du gymnase 14 h-20 h
Infos : Bernard Poirot - Tél. : 06 99 25 21 41
bernard_poirot@orange.fr

■ 30 septembre

39^e Trial Moto - Finale Championnat France

Col de Grosse Pierre 9 h-18 h
Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37
damienantoine2@aol.fr - web labressaude.fr

LOISIRS

■ 8, 15 et 22 août

Marché d'été

Place du Champtel 17 h-21 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 9 août

3^e édition de la nuit des étoiles

Stade des Champions dès 19 h
Infos : Rayon de soleil - Tél. : 07 68 88 60 06
resarayondesoleil@gmail.com

■ 11 août

Feu de la Saint-Jean

Col de Grosse Pierre Dès 20 h
Infos : Manon Gerard - gerardmanon@orange.fr

■ 30 août

Rassemblement Mathis anciens véhicules

Halle des Congrès Parking piscine 18 h
Infos : michel.tisserand88@gmail.com

■ 2 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 8 septembre

Associations en Fête

Site du complexe piscine patinoire 14 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 16 septembre

Marche gourmande

Station La Bresse-Hohneck journée
Infos : Jean-Louis Marinho - altytud630@gmail.com

■ 22 septembre

Balade vosgienne

Halle patinoire Arrivée vers 18 h
Infos : Gérard Bedel - Tél. : 06 08 47 44 03 - gerard@asar.fr

■ 30 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

DIVERS

■ 6, 13, 20 et 27 août

Pot de bienvenue des vacanciers

Parvis de l'Office de Tourisme 10 h-12 h
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 29 septembre

Don du Sang

Salle des Fêtes 8 h 30-12 h - 15 h-18 h 30
Infos : Établissement Français du Sang
Tél. : 03 83 44 62 62